



**HAL**  
open science

## Ier partie : Présentation du territoire et des sources. - Chapitre IV : Noms de lieux de la paroisse de Biarritz

Hector Iglesias

► **To cite this version:**

Hector Iglesias. Ier partie : Présentation du territoire et des sources. - Chapitre IV : Noms de lieux de la paroisse de Biarritz. Noms de lieux et de personnes a Bayonne, Anglet et Biarritz au XVIIIe siècle : origine, signification, localisation, proportion et fréquence des noms recensés, Elkarlanean, ISBN : 2-913156-32-0, 375 p., 2000. artxibo-00343843v3

**HAL Id: artxibo-00343843**

**<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00343843v3>**

Submitted on 18 Dec 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CHAPITRE IV

## NOMS DE LIEUX

### DE LA PAROISSE DE BIARRITZ

Hector IGLESIAS  
[h.iglesias@biarritz.fr](mailto:h.iglesias@biarritz.fr)

« Les abbés, jurats, députés et habitants capitulairement assemblés, ont dit qu'ils ont été informés que Messire Etienne de Silhouette, demeurans à Paris, fils de M. Arnaud de Silhouette, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, celui-ci fils de feu S<sup>r</sup> Dominique de Silhouette, bourgeois et négociant de la Ville de Bayonne, et l'un des juges consuls de la Cour consulaire de la dite ville en 1687, et encore ce dernier, fils de feu S<sup>r</sup> Martin de Silhouette, bourgeois et capitaine de navire, et chef de la maison appelée de Truhelle, sise en la dite présente paroisse de Biarritz, quartier de Boussingorry, dont les ancêtres étaient issus de la famille de la très ancienne maison de Silhouette, sise en la même paroisse, quartier de Legure, se trouvait élevé par son mérite distingué, à la place illustre de chevalier conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, et à celle de chancelier garde des sceaux, et chef du conseil de S. A. S. M<sup>gr</sup> le Duc d'Orléans »

Délibération de la Communauté de Biarritz, 1748

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, tout comme de nos jours, le territoire de la paroisse de Biarritz avait une superficie approximative de 11 km<sup>2</sup>. Quatre quartiers principaux composaient son territoire. Contrairement aux faubourgs de Bayonne, ces quartiers labourdins avaient une personnalité juridique propre leur permettant d'élire des représentants particuliers, c'est-à-dire des jurats et des députés pour chaque quartier<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> D'après Pierre Laborde, 1984, **Biarritz...**, pp. 12-13, l'administration locale de Biarritz « se présente à la fois comme populaire et démocratique. L'ensemble des habitants forme une communauté qui, avons-nous vu, a depuis longtemps sa propre organisation et ses propres administrateurs ou représentants ». La paroisse de Biarritz élisait ainsi douze députés, trois par quartier au nombre de quatre, qui étaient dès lors investis de la fonction de syndic et de procureur pour un mandat d'un an. Ils se devaient de représenter et de défendre les intérêts de la communauté devant les diverses juridictions de l'époque. Nul ne pouvait refuser cet honneur sous peine d'amende. A leur tour, ils nommaient un abbé (magistrat civil dans le Labourd ancien) et quatre jurats, dont l'un portait le titre de premier jurat et maire, pour une durée de deux ans. Ce dernier, à l'instar de tous les autres délégués des paroisses de la province, se rendait à Ustaritz, siège du « Biltzar » (du basque **biltzar** ou **biltzarre**, « réunion »), c'est-à-dire l'assemblée du pays et bailliage de Labourd, pays

## Noms des quartiers historiques

### « Boussingorry » ou « Boustingorry »

Le quartier de « Boussingorry »<sup>2</sup> était limité au nord et à l'est par le territoire d'Anglet : il englobait le plateau où était située l'ancienne gare dite du Midi (située naguère en face de l'actuel jardin public), le secteur de la grande plage et les actuels quartiers Saint-Charles, Larochefoucauld, Braou, Aguiléra, Parme<sup>3</sup>, etc. Ce quartier englobait également le « rocher vulgairement appelé Haycart »<sup>4</sup> (forme attestée le 22 frimaire an V) ou « Haissart »<sup>5</sup> (attestée en 1770 et 1793), c'est-à-dire la pointe rocheuse connue aujourd'hui sous le nom de « pointe Saint-Martin » où se trouve

---

d'Etat disposant, entre autres, du pouvoir de répartir les impôts. Au terme de deux ans, le premier jurat biarrot devait rendre compte de sa gestion à quatre auditeurs de la communauté. Par ailleurs, cette dernière disposait de vingt soldats de milice, qu'elle se devait d'entretenir à ses frais. Les miliciens de Biarritz, avec ceux d'Anglet et d'Arcangues, constituaient une compagnie du régiment du Labourd. La population était composée dans sa très grande majorité de laboureurs et de marins, ces derniers étant relativement nombreux. Les mœurs, écrit Joseph Laborde, « étaient paisibles », mais en 1734 il est fait état d'une rixe au cours d'une assemblée capitulaire qui devait désigner Jean Dastaritz comme premier jurat de la paroisse. Si le caractère des hommes était plutôt paisible, celui des femmes l'était moins. D'après Joseph Laborde, 1905, **Le Vieux Biarritz...**, pp. 74-75, pp. 77-78, elles « s'invectivaient fréquemment » et des insultes telles que « grosse sorcière confessée et avérée, ladronesse, porteuse de crapauds devant M. le curé », etc., « donnaient lieu à des plaintes » et il ne se passait guère d'années sans « qu'on ne trouve des actes notariés pour réparations d'injures ». En outre, « les hommes portaient le chapeau, la veste ornée de larges boutons, la culotte courte de panne noire, le justaucorps ». Ces habits étaient en général noirs ou « de couleur **musc** ». Quant aux femmes, « elles portaient le mouchoir, recouvert, pour les cérémonies de l'église, d'une mante avec capuchon », **op. cit.** pp. 78-79. Les jours de fête, elles relevaient les cheveux « sur le dessus de la tête » qui formaient alors « le chignon ou **mototch** », mot issu du basque **mototxa**.

<sup>2</sup> La forme « Boussingorry » est attestée dans plusieurs minutes notariales. Citons, entre autres, les actes notariés suivants : minute notariale III E 4773, minutes n° 1, 2 et 3, octobre 1767 ; Minute notariale III E 4787, mars 1777 ; Minute notariale III E 4794, minutes n° 25 et 32, mai 1790 ; Minute notariale III E 4780, mai 1774 ; Minute notariale III E 4773, octobre 1767 ; Minute notariale III E 4779, février 1773 ; Minute notariale III E 4786, octobre 1780 ; Minute notariale III E 4763, octobre 1757 ; Minute notariale III E 4763, août 1757 ; Minute notariale III E 4765, mai 1759 ; Minute notariale III E 4767, mars, février 1761 ; Minute notariale III E 4774, avril 1768 ; Minute notariale III E 4769, décembre 1763 ; Minute notariale III E 4765, février 1759 ; Minute notariale III E 4783, mars 1777 ; Minute notariale III E 4764, avril, mai, 1758 ; Minute notariale III E 4793, avril 1789 ; Minute notariale III E 4763, septembre 1757 ; Minute notariale III E 4788, mars 1783 ; Minute notariale III E 4798, messidor an VII, minute n° 26.

<sup>3</sup> Ce nom n'a rien à voir avec celui de la ville italienne de Parme. Il s'agit du nom d'une ferme d'Anglet appelée au XVIII<sup>e</sup> siècle « Palme ». A cette époque, le nom de cette maison apparaît dans les archives tantôt sous sa forme originelle **Palme**, tantôt sous une forme secondaire **Parme (Palme > Parme)**, cette dernière étant la seule utilisée de nos jours.

<sup>4</sup> Darrigrand & Lassus, 1997, **Biarritz, ses marins...**, p. 168.

<sup>5</sup> López Selles, **Carta que comprende el país de Labur...**, Musée Historique de l'Armée, Madrid & López Selles, **Mapa de la M(uy) N(oble) y M(uy) L(eal) Provincia de Guipúzcoa (1770)**, Musée de San Telmo, Saint-Sébastien.

l'actuel phare. Quant à la forme « Boustingorry », elle est attestée à quatre reprises dans les minutes notariales du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Scittuée en lad. paroisse de Biarrits au quartier de Boustingorry (...) pierre gentieu Lab<sup>r</sup> Maitre de la Maison de Salom de lad. paroisse de Biarrits »<sup>6</sup> ; « marie duga marchande veuve de pierre nogues marin, maitresse de la maison de magdelaine du lieu de Biarrits y habitante au quartier de Boustingorry »<sup>7</sup> ; « a comparû Dominique Larronde Sieur de la maison de Martias du Lieu de Biarrits (...) au Quartier de Boustingorry »<sup>8</sup> ; « Jean Lassallete pasteur haït de la paroisse de jouerts vallée daspe en Bearn (...) Jean Sorhaïts marchand de lad. paroisse de Biarrits y habitants a domiciliée (...) [terre] Scituée en lad. paroisse de Biarrits au quartier de Boustingorry »<sup>9</sup>

A notre connaissance, la plus ancienne mention connue de ce toponyme biarrot remonte au 11 janvier 1696<sup>10</sup>.

### « Hurlague » ou « Urlague » : quartier d'une curieuse coutume basque

Le long de l'actuelle « Côte des Basques », jusqu'à l'actuel quartier de la rue d'Espagne, était situé le quartier historique de « Hurlague »<sup>11</sup> ou « Urlague »<sup>12</sup>. A propos de l'origine de l'appellation « Côte des Basques », qui manifestement existe depuis au moins le début du XIX<sup>e</sup> siècle et a fini par remplacer, en partie du moins<sup>13</sup>, le toponyme « Hurlague », on ne peut s'empêcher de citer le témoignage au XIX<sup>e</sup> siècle d'un abbé d'origine bayonnaise : Isidore Lagarde<sup>14</sup>.

Ce dernier fut, il faut le souligner, le témoin direct des événements qu'il décrit dans un petit ouvrage paru en 1859 à Bayonne et par conséquent son témoignage — intéressant quoique méconnu comme le rappelle Jean Casenave — est d'un inestimable

---

<sup>6</sup> Minute notariale III E 4732, 13 mai 1782.

<sup>7</sup> Minute notariale III E 4732, décembre 1783.

<sup>8</sup> Minute notariale III E 4727, 30 novembre 1771.

<sup>9</sup> Minute notariale III E 4727, sans date.

<sup>10</sup> Recensement des marins de Biarritz effectué par les jurats de la dite paroisse le 11 janvier 1696, archives communales de Biarritz, cote EE2.112. En dehors du toponyme « BouSSingorry », on peut y lire la phrase qui suit : « Nous les Jurats de Biarritz Certiffions que le recensement cy dessus est veritable et quil (sic) a este fait en nostre presence fait a Biarritz le 11<sup>e</sup> jan<sup>er</sup> 1696 ».

<sup>11</sup> Le toponyme « Hurlague » est attesté dans plusieurs centaines de minutes notariales.

<sup>12</sup> Forme attestée dans le recensement des marins de Biarritz effectué par les jurats de la dite paroisse du Labourd le 11 janvier 1696, archives communales de Biarritz, cote EE2.112. En outre, il s'agit, sauf erreur, comme dans le cas du nom « Boussingorry », de la plus ancienne mention connue de ce toponyme biarrot.

<sup>13</sup> Une autre partie de ce quartier historique prit le nom de « Beau-Rivage ».

<sup>14</sup> Lagarde, l'abbé, [1859], 1992, **Une saison d'été à Biarritz...**, avec une introduction de Jean Casenave, cf. pp. 121-123.

secours au moment de dépeindre une coutume basco-biarrote disparue au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une tradition, il faut l'avouer, fort étrange et spectaculaire qui avait lieu une fois l'an. Le témoignage de cet abbé contient de intéressants et singuliers détails :

« Il est un jour dans l'année où la Côte des Basques devient bruyante et animée comme un champ de foire. Alors elle est envahie par une foule immense ; et ce sont des cris sauvages, des éclats de rires stridents, c'est du tumulte à vous rendre sourd. Quelle peut être la cause de cette agitation et de ce vacarme inaccoutumés ? Le second dimanche du mois de septembre de chaque année, un usage traditionnel, dont il faudrait remonter bien haut pour trouver l'origine et la cause, appelle à Biarritz les populations des villages basques, de plusieurs lieues à la ronde. Ce jour-là n'a pas d'autre nom dans le pays que celui de **Dimanche des Basques**. Dès le matin, les voies qui aboutissent au village de tous les côtés de l'horizon sont encombrées par les flots pressés de la foule qui arrive. On dirait un jour d'émigration générale. Les hommes agitent en chantant le lourd **makila** ; les femmes portent au bras ou sur la tête un paquet assez volumineux, dépositaire discret des provisions de la famille ; les enfants marchent fièrement à côté du père et de la mère, tout glorieux du commencement d'émancipation qui leur a permis ce premier voyage ».

Et il ajoute :

« Bientôt toute cette population est agglomérée sur les hauts quartiers [de Hurlague] où la tradition a fixé le rendez-vous général. On se compte, on se reconnaît, les familles des mêmes cantons se réunissent en escouades fraternelles, et l'on dîne en un tour de main. La fête a commencé. Le son du fifre aigu, du sourd tambourin et du violon aigrelet ne tarde pas à retentir dans toutes les rues et sur toutes les places ; et la danse nationale, le **Saut Basque**, met en mouvement sur tous les points les jarrets d'acier de ce peuple infatigable. Pour qui n'en a jamais été témoin, c'est un curieux spectacle que celui de cette danse singulière, espèce de ronde formée par les hommes qui tracent isolément pendant que le cercle tourne en pirouettant souvent sur eux-mêmes, des pas d'une franche originalité accompagnés de bonds et de cris étranges ». Enfin, poursuit-il : « Ce jour-là les Basques sont rois à Biarritz ; ils se pavanent bravement, fièrement dans le village, formant des groupes bruyants qui gênent la circulation, ou bien se tenant par la main sur de longues files qui occupent la largeur de la voie et forcent les promeneurs à se détourner pour doubler par les ailes l'un ou l'autre des deux caps. (...) Le lendemain, on chante, on crie, on danse encore ; puis la foule immense, rieuse, bruyante, infatigable toujours, se précipite vers la Côte des Basques pour y prendre un bain vraiment national, car je crois bien que toutes les provinces basques ont dans ce moment des représentants à Biarritz. (...) Le soir du

deuxième jour, les départs commencent pour s'achever le lendemain. Et de loin on entend encore le son des instruments de musique qui, placés à la tête des diverses caravanes, guident en cadence la marche de ce peuple qui danse en se retirant, comme il dansait à son arrivée ».

A notre connaissance, on ne connaît ni l'origine ni la signification de cette coutume. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Pierre de Lancre ne mentionne pas cette étrange tradition labourdine qui avait principalement pour théâtre le quartier de « Hurlague ». Il remarque simplement, on l'a vu, que les habitants d'« Anglet, Bidart & autres lieux semblables », on l'habitude de « se presenter au dieu Neptune, & accueillir ces grands bouillons d'eau, dans lesquels à mesme instant ils se iettent sans rien apprehender ny recognoistre »<sup>15</sup>.

Francisque-Michel dans son ouvrage sur le Pays Basque, paru en 1857<sup>16</sup>, n'en parle pas non plus. C'est d'autant plus curieux que, si on en croit l'abbé Isidore Lagarde qui vécut à la même époque, cette manifestation ressemblait à « un jour d'émigration générale ».

Augustin Chaho, dans un ouvrage paru en 1855, signale cette fête, sans toutefois trop s'y attarder. Une coutume labourdine dont il ne semble pas, de surcroît, contrairement à l'abbé Isidore Lagarde, avoir été le témoin direct. Voici ce qu'écrit notre auteur<sup>17</sup> :

« Le dimanche qui suit l'Assomption au mois d'août, est celui que l'on appelle à Biarritz le dimanche des Basques. L'on y voyait autrefois un grand concours de Labourdins : jour de fête et de danses publiques, dont le retour annuel fut institué aux plus belles époques des pêches de Terre-Neuve ».

---

<sup>15</sup> Lancre, P. de, 1938, **Tableau...**, p. 165, Livre I, discours II. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Biarrots avaient l'habitude de se jeter dans les flots de l'Océan une fois l'an comme le rappelle René Cuzacq, 1951, **A travers les folklores...**, pp. 35-36, qui cite « les ouvrages d'Eugène Cordier », un « Bigourdan du Second Empire, assez anticlérical. Mais ses études de droit, de folklore, regorgent des plus curieux détails sur les Pays Basques ». Et il poursuit : « Sur la Saint-Jean, devant la surcharge de nos colonnes, nous nous contenterons d'entr'ouvrir 'Superstitions et légendes des Pyrénées' (1867) : ce Biarritz de 1850 n'est encore qu'un vieux petit village de pêcheurs et de marins où retentit un gascon spécial. "Le gascon de Biarritz". Ici comme partout, chacun saute au travers du feu de la Saint-Jean, dans un rite de purification par la flamme sacrée et légère. Mais il y a bien mieux. En ce jour de la Saint-Jean, 'ceux de Biarritz se lèvent de grand matin pour cueillir l'aubépine qui, ainsi que le laurier, préserve de la foudre. Ils s'en tressent des couronnes, puis ils courent à la mer, disent une prière, et se plongent dans le flot' ». Et René Cuzacq de conclure : « Baigneurs de Biarritz, en ce 24 juin où le soleil est au plus haut point de notre ciel, songez-vous au rite antique et curieux du vieux Biarritz ? ».

<sup>16</sup> Francisque-Michel, [1857], 1994, **Le Pays Basque...**, Paris.

<sup>17</sup> Chaho, 1855, **Biarritz...**, T. I, pp. 293-294

Il remarque, à l'instar d'Isidore Lagarde<sup>18</sup> et d'autres auteurs<sup>19</sup>, que « Biarritz avait commencé par n'être qu'un village euskarien, et, malgré le triomphe du patois gascon sur la langue nationale, les Basques venaient reprendre possession du village pendant un jour, une fois l'an ». Mais, ajoute-t-il, « il est à craindre que le dimanche des Basques ne perde chaque année de son éclat et ne finisse par tomber en désuétude. Il y a même des Biarrots qui prétendent que ce jour de décadence est déjà arrivé ; mais ce sont les anciens du village, qui ont gardé du vieux dimanche un trop beau souvenir ».

Dans un ouvrage de 1855<sup>20</sup>, dont nous avons utilisé la deuxième édition parue en 1879, un autre auteur, A. Germond de Lavigne, relate également cette tradition dont il laisse entendre qu'il a été le témoin direct.

---

<sup>18</sup> Lagarde, l'abbé, 1859, **Une saison d'été à Biarritz...**, p. 23. D'après cet auteur, « longtemps Biarritz fit partie de la noble communauté du pays de Labourd dont Bayonne était la capitale, et la langue basque a dû être celle de ses habitants durant de longues années ». Plus loin, cf. p. 145, il ajoute : « Ce chai [situé dans le rez-de-chaussée des anciennes maisons de Biarritz] était destiné à recevoir les produits de la pêche locale, et servait en partie d'écurie pour les chevaux des **mandochains**. Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse, et de vous signaler ce dernier mot qui, dans le patois de Biarritz, signifie **muletier**. C'est là un vestige précieux encore de la langue qui se parlait autrefois à Biarritz. En basque le même mot se rend par **mandozain**, composé des mots **mando**, mulet, **zain**, gardien de mulets. Le patois de Biarritz est ici du basque pur ». René Cuzacq, dans l'un de ses ouvrages, 1951, **A travers le folklore...**, p. 35, avait déjà signalé que « le gascon de Biarritz » était « un gascon spécial » sans pour autant approfondir le sujet. Le gascon de Biarritz connaissait, en dehors du terme **xixarra** dont nous déjà fait état, le vocable **marimutill**, « jeune fille qui a des manières de garçon », Gavel, 1924, « A propos des Gascons... », p. 552, et **tites**, « pis de vache », du basque **titiak**, Séguy, 1964, « Basque et gascon... », pp. 26-27.

<sup>19</sup> Larre, 1927, « Biarritz », pp. 21-22 : « Constatons cependant, sans toutefois expliquer l'origine de ce changement, que Biarritz se détacha peu à peu du pays de Labourd dont il faisait partie, et qu'il délaissa la langue basque qui était sa langue primitive, pour adopter le patois béarnais, mâtiné de gascon, que ses habitants parlent aujourd'hui'. Cette observation est de M. de Joantho, mais nous nous garderons bien de rabaisser avec lui au rang de patois le fin et si expressif béarnais, comme, pour le peu que nous y entendons, nous ne croyons pas que le parler actuel des naturels du pays — en **you**, à Saint-Martin, en **jou** à Sainte-Eugénie — s'apparente en aucune façon au Béarnais, pas plus du reste, que leur caractère. Car il est à remarquer — remarque que nous avons pu faire à loisir, après l'avoir entendue de M. Cazaux, de M. Labat, de M. Silhouette et de beaucoup d'autres — il est à remarquer que, si langue basque a eu à reprendre le terrain perdu et l'a repris, en effet, surtout par l'invasion des domestiques basques et par les mariages subséquents [et il ajoute en bas de page : « Un tiers environ de nos confessions se font en basque, et ne pourraient guère se faire autrement, quoi qu'on en dise »], le tempérament local, lui, n'avait jamais perdu, ou si peu, son caractère plutôt basque : simple, franc, un peu rude, très indépendant, caractère auquel le contact de tant d'étrangers d'élite a ajouté quelque chose d'habituellement souriant et comme un vernis de distinction ».

<sup>20</sup> Il a toutefois été possible de consulter l'édition de 1855 au cours d'une « foire au livre ancien » célébrée à Bayonne au mois d'avril 1999. A quelques détails près, et malgré le nombre d'années séparant ces deux éditions, elle semblait identique à la deuxième édition utilisée ici, celle de 1879, la seule disponible à la Bibliothèque de Bayonne.

Il mentionne les Basques qui se « donnent rendez-vous une fois l’an, le premier dimanche de septembre, et descendent par bandes, de tous leurs villages du Labourd, de la Soule et même de la basse Navarre. Ils portent presque tous le costume national, pantalon de velours ou de cotonnade rayée, ceinture de soie rouge, et veste sur l’épaule. Chaque bande est précédée des instruments nationaux, un fifre aigu, un tambourin et un instrument inconnu ayant quelque ressemblance, quant à la forme, avec la lyre ancienne, et garni de trois cordes sur lesquelles frappe l’exécutant avec une baguette de tambour. Dès le matin, la ville est envahie ; sur les places, dans les carrefours, les groupes se forment ; exécutent le **mouchico**, saut basque. Les femmes occupent le centre et, sans quitter leurs places, chantent sur un rythme (sic) monotome (sic) en pirouettant sur les talons. Autour d’elles les hommes dansent, en décrivant un cercle et en improvisant les pas les plus étranges. Par intervalles, ils bondissent en poussant leurs cris étourdissants et en brandissant leurs bâtons de néflier, les **makilas**, qui se croisent et se heurtent ; puis, à un signal donné, ils se retournent et recommencent en sens opposé »<sup>21</sup>.

Il ajoute :

« Lorsqu’ils sont, non pas fatigués, mais satisfaits, ils s’acheminent vers la côte, descendent sur la grève à la file, se déshabillent, se placent sur une seule ligne, hommes et femmes, et, se tenant par la main, ils s’avancent en chantant, et en criant. Un énorme flot arrive du large en grossissant ; toute la ligne l’attend de pied ferme, courbe la tête, tend les épaules et laisse passer le flot. Dès qu’ils ont soutenu le choc de quelques vagues, nos baigneurs courent s’étendre sur la grève, se sèchent au soleil, et recommencent tant que dure la haute mer ».

Cela étant, plusieurs questions paraissent devoir rester sans réponse :

Pourquoi cet attroupement considérable de Basques avait-il lieu sur les hauteurs du village de Biarritz, dans le quartier de « Hurlague », et non pas, par exemple, dans les villages de Bidart, de Saint-Jean-de-Luz ou de Guéthary ?

Pourquoi avait-il toujours lieu « le second dimanche du mois de septembre de chaque année » d’après l’abbé Lagarde, voire « le premier dimanche de septembre » d’après Germond de Lavigne ou encore — d’après Augustin Chaho dont les informations semblent être cependant plus vagues que celles de l’abbé Lagarde et Germond de Lavigne et donc moins fiables — « le dimanche qui suit l’Assomption au mois d’août » ?

Pourquoi, le lendemain, semble-t-il, de leur arrivée, tous ces Basques se jetaient-ils dans l’Océan ? Pourquoi toujours au même endroit ? Un lieu dont l’accès était à

---

<sup>21</sup> Germond de Lavigne, [1955], 2<sup>e</sup> édition 1879, **Biarritz...**, pp. 29-30.



l'époque très difficile : c'est-à-dire la grande plage de la « Côte des Basques » située au pied des falaises de ce même quartier de « Hurlague »<sup>22</sup>.

La réponse est bien difficile : une hypothèse serait de faire le rapprochement avec l'équinoxe d'automne qui a lieu le 23 septembre, celle de printemps ayant lieu le 21 mars, ou peut-être s'agissait-il d'une fête célébrant la fin des travaux agricoles annuels.

En revanche, on peut dire qu'il s'agissait probablement d'une fête païenne. Enfin, nous ne savons malheureusement pas, malgré toutes nos recherches, d'où Augustin Chaho tient ses informations lorsqu'il affirme : il s'agit-là d'un « jour de fête et de danses publiques, dont le retour annuel fut institué aux plus belles époques des pêches de Terre-Neuve ».

### « Bas »

Les deux autres quartiers jouissant d'une personnalité juridique étaient connus sous les noms de « quartier de Bas » (appelé « Labas » dans le recensement de 1696) et de « quartier de Haut » (appelé « Dessus » en 1696), également dit de « Legure ». Le « quartier de Bas » englobait l'actuelle place Sainte-Eugénie ainsi que la petite plage, où était situé l'ancien port de Biarritz, appelée de nos jours « la plage du Port-Vieux ». Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce port était appelé « Port du Hart »<sup>23</sup>.

### « Haut » ou « Legure », « Le Gure », « La Gulle » ou « Lagurre »

Vers le lac Mouriscot se trouvait le « quartier de Haut » ou de « Legure », « Le Gure », « La Gulle »<sup>24</sup> ou « Lagurre ». Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins, il existe à Sare une maison du nom de « Legure », aujourd'hui appelée « Legurea »<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> A propos de cette étrange coutume, citons également un passage dans l'ouvrage de W. Laparra-Vulliez, 1979, **Gloire de Biarritz**, p. 30-31, qui décrit les Labourdins qui « descendaient une fois l'an en longs cortèges de tous les coins de l'arrière-pays et pénétraient dans l'eau en farandoles, chantant, dansant et se tenant par la main (...) à une date fixée au deuxième dimanche après l'Assomption ». En ce qui concerne la période à laquelle était célébrée cette fête, notons que l'abbé Isidore Lagarde, Augustin Chaho et M<sup>me</sup> Laparra donnent chacun trois dates différentes, celle de l'abbé Lagarde, qui a vécu ce qu'il décrit, étant néanmoins la plus probable. Seules les dates de Germond de Lavigne et de M<sup>me</sup> Laparra coïncident.

<sup>23</sup> Carte de Cassini : n° 139, Bayonne, Flamichon, de La Briffe Ponsan et Moisset, ingénieurs, Aldring et Bourgoïn, graveurs, [1772], Ech. 1/86 400. Tirage du Premier Empire. 2 autres exemplaires, n° 389. Entoilée. Dim. 56 × 89 cm, archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, cote 1 Fi 37 et Bibliothèque municipale de Bayonne, cote C. 238. En outre, le député de la noblesse du pays de Soule aux Etats Généraux de 1789 se nommait « Jean-Bernard Du Hart », nom identique à celui de l'ancien port de Biarritz. En 1576, il y eut dans la paroisse d'Ustaritz un procès où plusieurs sorcières furent condamnées à mort. Un des témoins s'appelait « Jehannes du Hard », Caro Baroja, **Brujería vasca**, p. 162. Dans la carte de César-François dit Cassini de Thury, il est fait mention du **Fanal du** (sic) **Port Hart**.

<sup>24</sup> **Carte depuis Fontarabie en Espagne jusqu'au bourg de Capbreton, relative à la défense de cette partie de la côte de l'Océan (1779)**, carte en couleur, Bibliothèque municipale de Bayonne, sans cote.

Voici toutes les minutes notariales (connues jusqu'à présent) où apparaît le nom de ce quartier biarrot :

« Jean Lasserre cadet m<sup>e</sup> menuisier de la ville de Bayonne et S<sup>r</sup> de la Maison de Franson du p<sup>nt</sup> lieu quartier de Legure »<sup>26</sup> ; « icelle ditte terre qui ainsi qu'il a ete dit est Située au present lieu quartier de le Gure et Confronte du levant a un autre marais dependant de la Maison de Compere, du midy a la lande Commune, du Couchant a terre de harcet et du nord a la terre lande commune »<sup>27</sup> ; « [terre] Scittuée en lad. paroisse de Biarrits quartier de Lagurre (...) Confrontant du Cotté du Soleil Levant a la terre de jean mouton un chemin entre deux, du midy a la terre de Sandure un chemin entre deux ; du couchant aux terres de mariourdin & de dourriche »<sup>28</sup>

La plus ancienne mention de ce toponyme, d'après nos recherches, apparaît dans un document de 1585<sup>29</sup> :

« en la court du bailiage de labourt (...) Entre les mannans & habitans de La paroisse de biarritz audit bailiage d'une part Et feu domingo de tendebaratze habitans de meSme paroisse quartier de Legure d'auctre »

### **Noms des quartiers dépourvus de personnalité juridique**

« **Harausta** », « **Haraüsta** », « **Harrausta** », « **Heustarre** », « **Eguastarre** »

Il existait également d'autres quartiers ou plutôt « sous-quartiers » tels que celui connu sous le nom de « Harausta », « Haraüsta »<sup>30</sup> ou « Harrausta »<sup>31</sup>, c'est-à-dire

---

<sup>25</sup> Les formes anciennes de ce nom de Sare sont : **Segoure**, **Legure**, 1505 ; **Legoure**, 1630 ; **Legoure**, **Legourea**, 1677 ; **Legurea**, 1731 ; **Laguria**, XIX<sup>e</sup> siècle ; d'après Barandiarán **Leuria**, **Leurea**, **Legura**, **Legoure**, **Ligure** ; aujourd'hui **Legurea** et quartier **Legurea alde**, cf. Lassus, « Les maisons anciennes de Sare », in **Sare**, T. II, 1994 et Orpustan, 1989, « Les maisons médiévales du Pays Basque : compléments... », p. 10. Il est difficile de savoir quel rapport il y a entre ce toponyme de Sare et celui de Biarritz étant donné que tous les deux semblent identiques.

<sup>26</sup> Minute notariale III E 4787, avril 1781

<sup>27</sup> Minute notariale III E 4795, juin 1791

<sup>28</sup> Minute notariale III E 4732, 11 mars 1783

<sup>29</sup> Archives communales de Biarritz, DD.1, 1585, « Accord entre les habitants de Biarritz et un particulier au sujet de la vente des terres appelées 'les artigues' ». Pierre Laborde a eu l'amabilité de nous faire savoir qu'il possédait parmi ses archives personnelles (archives de la famille Laborde) un document de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cf. Iglesias, 1997, « A propos de quelques noms... », p. 16. Il s'agit d'un acte officiel de vente de 1586 au milieu duquel figure une minute notariale de 1583. L'acte est dressé par un certain « de Lahiton no<sup>re</sup> royal » qui probablement n'est autre que « Jehan de lahiton notaire royal », cf. Archives communales de Biarritz, 31 juillet 1593, cote DD.1, « Décision des habitants de Biarritz de ne plus vendre les terre communes ». Dans le document de 1586, il est fait mention de « La Lague dudit biarritz ». Quant au document de 1583, il mentionne un « quartier apelle La Lague » situé à Biarritz.

l'actuel « quartier de La Négresse ». D'après Joseph Laborde, « en 1705, une portion du quartier de Haut s'appelait déjà quartier de Harausta ; en 1813, on le désigna sous le nom de quartier de la Négresse, surnom que les soldats avaient donné à une femme très brune qui y tenait auberge (Note de P. Thomas Ducourau). »<sup>32</sup>. « La Négresse » est en effet le surnom que les soldats napoléoniens donnèrent à une femme très brune qui tenait une auberge dans ce quartier. Ce sobriquet concurrença dans un premier temps le toponyme historique, ce que prouve le recensement de la population de 1851<sup>33</sup> où il est fait mention du « hameau de harausta dit La Négresse », finissant par le supplanter au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### « Chabiague » ou « Etchebiague » et « Gardague »

Vers l'actuel quartier de « La Milady » était situé le « quartier de Chabiague » dont l'existence est attestée par une minute notariale : « une piece de terre Lande appartenante a la communauté Située au quartier de chabiague proche le moulin de chabiague (...) confrontant du soleil levant aux champs de Joannepetite »<sup>34</sup>. Non loin de

---

<sup>30</sup> **Administration des contributions directes. Cadastre. Registre Présentant les Augmentations et les Diminutions survenues dans les Contenances et les Revenus portés sur les Matrices cadastrales**, 1833-1914, 3 vol., archives communales de Biarritz, Mairie de Biarritz, 3<sup>e</sup> étage, Service de l'Urbanisme et du Cadastre, cf. T. II, Folio 403, année 1883.

<sup>31</sup> Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce nom est encore employé, quoique sous une forme populaire. Les bascophones d'un certain âge, et même certains jeunes, des communes avoisinantes, c'est-à-dire d'Arcangues, Bidart, Arbonne et Bassussarry désignent encore communément « La Négresse » par le nom **Heustarre**. M. Beñat Abeberry, âgé de 70 ans, originaire de la maison **Arangoenia** d'Arbonne et maire honoraire de cette commune, se rappelle que La Négresse a toujours été appelée, et même continue encore de nos jours à être appelée, par les bascophones de la région, **Heustarre** (avec **h** aspirée, semble-t-il) : **Heustarreko eskola**, « l'école de La Négresse », etc. Depuis une vingtaine d'années, voire plus, certains jeunes des environs, et moins jeunes, auraient tendance à dire **Lanegreza** ; **Lanegreziat gaki naiz**, « je vais à La Négresse » (parler de Bidart). M. Sabaltçagaray, originaire d'Arcangues, se rappelle que son père disait toujours **Heustarre** en basque et jamais **Lanegreza**, contrairement à lui qui n'emploie que cette dernière forme. M<sup>me</sup> Inchaurraga, une dame âgée originaire de Bidart, se rappelle vaguement d'une forme **\*Haustarre** (avec **h** aspirée, semble-t-il ; l'astérisque indique ici qu'un petit doute subsiste de la part de notre informatrice quant à cette forme ; mais il semble logique de supposer que la forme **Heustarre** ne peut être issue que d'une forme **\*Haustarre**). M. Xabier Apestéguy se rappelle parfaitement que feu sa grand-mère, M<sup>me</sup> Jeanne Apestéguy, née en 1900, décédée à l'âge de 92 ans et originaire de la maison d'Arbonne appelée **Allecharréa** (**Allecharria** dans la carte de Cassini, moderne **Alexaria** (sic)) disait toujours, lorsqu'elle s'exprimait en basque et à l'instar de son entourage, **Eguastarre** (sans **h**, semble-t-il et avec **-ua-** = [wa]) pour désigner « La Négresse », cf. Iglesias, 1997, « A propos de quelques noms de lieux... », pp. 1-23

<sup>32</sup> Laborde, **Le Vieux Biarritz**, 1905, p. 4.

<sup>33</sup> « Etat nominatif des habitants de la Commune de Biarrits » en 1851, archives communales de Biarritz, sans cote.

<sup>34</sup> Minute notariale III E 4784, mars 1778.

l'actuelle rue de Gardague se trouvait le « quartier de Gardague » dit « hameau de Gardague » dans le recensement de 1851.

Plusieurs actes notariés le mentionnent au XVIII<sup>e</sup> siècle : « du champ que ledit m<sup>e</sup> Cavalier possède au quartier de gardague (...) et dans la maison apellée terrade »<sup>35</sup> ; « Jean vielle Lab<sup>r</sup> & Jeanne Campou Conjoints metayers de la Maison de Coulaü & des biens en dependants de la parroisse de Biarrits y hañts Domicilliés au quartier de gardague »<sup>36</sup> ; « deux petites Pieces de terre Labourables aussi fermées et un lopin de terre Vague et ouverte le tout Joint ensemble Situe au present lieu et Confronte, du levant au Chemin qui Conduit au quartier de Gardague du Sud aux Champs Communs, du Couchant au Jardin de la Maison de ballen et du Nord au bois de moulie et aux champs de paittine »<sup>37</sup> ; « Premierement la maison apellée de Magdelaine Située audit Bourg de Cette Commune, Lemplacement de Celle apellée pequille La maison apellée de Gracy Située au quartier de Gardague Secondement Six arpens et demy ou Environ de terre Labourable Situées au dit quartier de Gardague »<sup>38</sup>.

C'était au XVII<sup>e</sup> siècle la terre des cagots, individus dont l'origine n'a toujours pas été établie avec certitude.

#### « Hubiague » et « Hordoquy »

Il existait également à Biarritz au XVIII<sup>e</sup> siècle un « quartier de hubiague ». Francisque-Michel, dans un de ses ouvrages<sup>39</sup>, mentionne un document du XVII<sup>e</sup> siècle où ce quartier est déjà cité.

En outre, il existe une minute notariale du XVII<sup>e</sup> siècle qui fait état d'une pièce de terre appelée « Hordoquy » et située dans la paroisse de Biarritz.

D'après nos recherches, on peut dire, en ce qui concerne « Hubiague », que ce nom existait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle et probablement au XIX<sup>e</sup> siècle, mais nous n'en avons pas la preuve.

Il n'existe qu'un seul acte notarié, sauf erreur de notre part, mentionnant ce quartier que par ailleurs nous n'avons pas réussi à localiser, c'est-à-dire l'extrait qui suit :

---

<sup>35</sup> Minute notariale III E 4792, minute n° 30, année 1788.

<sup>36</sup> Minute notariale III E 4737, 16 mai 1790.

<sup>37</sup> Minute notariale III E 4794, minute notariale n° 54, novembre 1790.

<sup>38</sup> Minute notariale, III E 4798, minute notariale n° 35, ventôse an VI.

<sup>39</sup> Francisque-Michel, [1847], 1983, **Histoire des Races Maudites...**, Paris, p. 191 in « Extrait d'un livre de comptes de la commune de Biarrits », T. 1<sup>er</sup>, p. 112, lig. 10. En 1638 et 1639, il est fait mention dans ce document du « Bedat [terrain vague] de Hubiague » situé à Biarritz.

« a prendre lesd. Journées de terre au quartier de hubiague et prés letang du moulin de chabiague »<sup>40</sup>

#### « **carnassé** »

Enfin, il est fait mention en 1755 du « quartier de carnassé » (sic), situé près des actuels quartiers appelés Pétricot et Larrepunte<sup>41</sup> : « terre Labourable dependante du fonds de lad. maison de betrico de la contenance de six conques de froment en semence ou fermée sur Soy Située au present lieu quartier de carnassé et qui confronte du côté du Soleil levant au champ de la maison de mounachotte un petit lopin de terre de la maison de Larrepunde entre deux, du couchant [illisible] maisons de Larroque et de chardinerou, du midy au basta ou terre en friche de lad. maison de Larrepunde, et du nort a lad. maison de Betrico »<sup>42</sup>. C'était probablement le quartier où était située l'unique boucherie de la paroisse<sup>43</sup>.

#### « **Quartier de la Vigne** »

Il est également fait état d'un quartier dit « de la Vigne », « Confrontante du Soleil levant a letang de Brindos du midy au padouan de Biarrits du couchant au lac de harausta et du nord au Quartier de la Vigne et Verger Darratalle »<sup>44</sup>

#### **Noms des lieux-dits biarrots recensés**

Ces micro-toponymes désignent en général des « lopins de terre » cultivés. En général, ils sont toujours désignés par un nom de maison et seront par conséquent étudiés en même temps que ceux-ci. Néanmoins, cela n'est pas toujours le cas. Voici les noms de parcelles de terre qui manifestement ne correspondent pas à des noms de maisons :

#### « **de deça** »

Une minute notariale fait état des « champs communs appellées de deça du present lieu confrontant du côté du Soleil Levant a un champ de la Maison de petita »<sup>45</sup>.

---

<sup>40</sup> Minute notariale III E 4758, 07 août 1740.

<sup>41</sup> Les dires de M<sup>me</sup> Joly, 1993, « Biarritz à l'heure de la Révolution... », p. 267, qui ne cite pas ses sources, selon lesquels le « quartier de Boussingorry portait, dans les premiers siècles de l'urbanisation biarrote, le nom de 'Carnacé' », semblent manifestement erronés. Le quartier de « carnassé » étant situé dans le quartier de Haut., dire qu'il s'agissait de l'ancien nom du « quartier de Boussingorry » semble donc inexact.

<sup>42</sup> Minute notariale III E 4761, minute notariale 27 avril 1755.

<sup>43</sup> En 1755, les fermiers de la boucherie de Biarritz étaient Gracian Dourrouty et Jean Dassat, le premier boucher de Biarritz connu étant en 1517 Bertrand de Harostéguy, cf. **Les Registres Gascons**, T. II, p. 132.

<sup>44</sup> « Pieces de procédures et accords relatifs à la Vente et la coupe d'arbres », archives communales de Biarritz, DD.2, 1678-1772.

<sup>45</sup> Minute notariale III E 4772, novembre 1766

**« de dela »**

Et un autre acté notarié mentionne, quant à lui, une parcelle de terre « Située aux champs communs appelées de dela dud. lieu de Biarritz »<sup>46</sup>.

**« de haut »**

Il est également question d'une « pièce de terre labourable appelée le champs de haut, Situé au présent lieu dépendant de la maison dite maison de Saubat de Gardague »<sup>47</sup>.

**« le Vergé »**

« un chemin entre deux ; un chemin publicq entre deux, du midy a un champ appelé le Vergé ; dépendant de la Susd. maison de Gardague ; Et du nord a icelléd. maison de Sansco »<sup>48</sup>.

**« gnagnon » et « Sandune »**

« plus d'une pièce de terre en Entier fermée Sur Soy, communément appelée gnagnon, confrontante du levant a une pièce de terre labourable appelée Sandune »<sup>49</sup>.

**« Monno »**

« [terre] Confrontant du Levant a un Lopin de terre appelé Monno, du midy a une pièce de terre appelé basta de Marioulette [nom de maison] »<sup>50</sup>.

**« lavigne »**

« Savoir est Une pièce de terre Lande faisant partie d'un Enclos de plus grande Consistance, Située aud. lieu de Biarrits ; a eux appartenantes ; Confrontée du Levant pièce de terre Lab<sup>le</sup>, appelée lavigne, app<sup>te</sup> aux acquereurs »<sup>51</sup>.

**« Bartille »**

« Vente d'une pièce de terre lande, appelée Bartille (...) en la paroisse de Biarrits, pays de Labourt, Districq dustarits »<sup>52</sup>.

**« Bourdet »**

« pièce de terre appelée Bourdet »<sup>53</sup>.

---

<sup>46</sup> Minute notariale, III E 4761, 20 avril 1755

<sup>47</sup> Minute notariale III E 4747, 15 germinal an II.

<sup>48</sup> Minute notariale III E 4738, 19 juillet 1783.

<sup>49</sup> Minute notariale III E 4738, 19 juillet 1783.

<sup>50</sup> Minute notariale III E 4747, 10 pluviôse an II.

<sup>51</sup> Minute notariale III E 4747, 15 pluviôse an II.

<sup>52</sup> Minute notariale III E 4746, 11 août 1791.

**« La hautein » et « le hautein »**

« [terre] dependante de la metairie du Bascou Situee en la Commune de Biarritz ; Contigue a une piece de terre appellée La hautein aussy dependant de lad. metayrie Confrontée du Levant a une piece de terre de la Susd. metayrie ; du midy a autre terre appellée le hautein ; du Couchant a un champ dependant de la maison de paillet ; et du nord a une piece de terre lande de la metayrie de Bordenave »<sup>54</sup>.

**« Le Verger destebot »**

« lad. larrendouette possedoit a titire (sic) d'engagement La moitié d'une piece de terre appellée Le Verger destebot, du pouvoir de marie sansco »<sup>55</sup>.

**« le Vergier de condiche »**

« une piece de terre appellée le Vergier de condiche de la contenance d'une Journée ou environ papoale et avitine »<sup>56</sup>.

**« lapinane »**

« Gracieuse DEtcheverry ; Veuve de feu Jacques DEtcheverry maitresse de la maison Et bien de pellegrin de la presente parroisse y habitante (...) [vend] une piece de terre appellée lapinane, Située En la presente parroisse appartenante a lad. gracieuse DEtcheverry »<sup>57</sup>.

**« chapellet »**

« Plus une piece de terre appellée de chapellet assés P<sup>res</sup> (sic) de Lad metairie de La contenance d'une journée et trois quarts confrontant du côté du Soleil Levant a Letang ou reservoir du moulin de Brindos du midy aux padouents de La communauté du present lieu, du couchant au lac de harrausta, et du nort a une autre moura de Lad communauté »<sup>58</sup>.

**« Lous Sablacats »**

« Dominique larronde S<sup>r</sup> de la maison de martias [de Haut] de ce lieu de vouloir lui ceder par Venthe ou concession une piece de terre sable située au lieu appellée Lou Sablacats »<sup>59</sup>.

---

<sup>53</sup> Minute notariale III E 4746, 11 mars 1791.

<sup>54</sup> Minute notariale III E 4747, 09 frimaire an II.

<sup>55</sup> Minute notariale III E 3757, 26 novembre 1720.

<sup>56</sup> Minute notariale III E 4762, juillet 1756.

<sup>57</sup> Minute notariale III E 4738, 29 novembre 1783.

<sup>58</sup> Minute notariale III E 4775, novembre 1769.

<sup>59</sup> Minute notariale III E 4780, février 1774.

### « Chinchourre »

C'était le nom donné aux landes<sup>60</sup> qui surplombaient le lac « Mouriscot » du côté de la maison biarrote appelée « Uhalde », c'est-à-dire les landes situées le long de l'actuelle RN.10 (ancien « Chemin royal ») qui mène à Bidart. Ce nom était encore connu et employé à Biarritz au XIX<sup>e</sup> siècle comme le montre manifestement un courrier adressé en 1836 par un Biarrot au maire de la commune : « Monsieur le maire de la Commune de Biarritz, Monsieur, ayant appris que la Commune, a été autorisée de Vendre une partie de terre Landes qu'elle possède ; en Conséquence, Je viens monsieur Le maire, vous en faire la Soumission de 3 arpents Situé a la chinchourre, qui confronte, du Levant á (sic) la terre Lande demandé par le S. Béchindaritz demeurant à Jean Bouton (...) Pierre Daraspe Biarritz le 10 avril 1836 ». A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et vraisemblablement au début du XX<sup>e</sup> siècle, le nom était encore connu et employé à Biarritz<sup>61</sup>.

### Disparition progressive de l'ancienne toponymie

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à la disparition progressive de l'ancienne toponymie<sup>62</sup>. En 1896, le quartier historique de « Boustingorry » fut amputé du Domaine Impérial et de la zone du Phare, qui furent rebaptisés « quartier neuf ».

En 1918, l'ensemble du quartier de « Boustingorry », dont le « quartier neuf » était une sous-division, fut partagé en deux grands quartiers, rebaptisés « quartier du Gaz » (il y avait là une usine à gaz qui produisait de l'électricité) et « quartier de La Rochefoucauld » ; lui-même divisé par la suite en trois sous-quartiers : « La Rochefoucauld » (ex-propriété du comte de La Rochefoucauld : actuels collège Jean Rostand et lycée André Malraux) ; « Aguiléra » (ex-propriété de Joseph Aguiléra) et « Braou » (nom de ferme).

---

<sup>60</sup> « Landes de Chinchoure » (sic), cf., **Plan de Biarritz en 1764** d'après les travaux de Joseph Laborde, cf. 1911, « Biarritz en 1764 », pp 136-141, qui, dans l'un de ses articles, cite également « les Bedats [= lieu, bois ou pâturage mis en défens] de Chinchourre et de Gardague », en 1716, **Le Vieux Biarritz**, p. 25.

<sup>61</sup> « à Chinchourre patûre », 1883 ; « chinchourre », 1891 ; « chinchour (sic) pature », 1898, cf. **Administration des contributions directes. Cadastre. Registre Présentant les Augmentations et les Diminutions survenues dans les Contenances et les Revenus portés sur les Matrices cadastrales**, 1833-1914, 3 vol., archives communales de Biarritz, Mairie de Biarritz, 3<sup>e</sup> étage, Service de l'Urbanisme et du Cadastre, cf. T. II, folio n° 386, années 1883 et 1891 ; folio n° 391, année 1898.

<sup>62</sup> Association d'Action Culturelle de Biarritz (ADAC), 1988, **Biarritz au vent du large et de l'Histoire**, Biarritz. En ce qui concerne l'évolution de certains vieux quartiers de Biarritz au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on pourra se reporter aux pages 106 et 107 de cet ouvrage. On pourra consulter également Iglesias, 1997, « A propos de quelques noms de lieux... », pp. 1-23.



A la même époque, le quartier historique de « Hurlague », englobant la côte depuis le rocher « du Halde » (cf. **infra**) jusqu'à l'ancienne « borde de Saraspe », non loin de l'actuelle rue de Saraspe, fut appelé « quartier Beau-Rivage ».

La zone, située entre l'actuelle rue d'Espagne et la rue Harispe, fut quant à elle désignée sous le nom populaire de « Bibi ». C'était le quartier d'où était originaire le chanteur biarrot André Dassary, de son vrai nom Deyherassary<sup>63</sup>

### **Lacs de la paroisse**

Le territoire de Biarritz a toujours été très vallonné. A l'extrémité sud de celui-ci, le couloir dit d'Ilbarritz forme une petite vallée qui commence à la plage du même nom, se poursuit par le lac Mouriscot, la gare de la Négresse, les tourbières de Moura, le lac de Brindos, pour s'achever dans les parages de Maignon en un vallonnement à peine appréciable.

### **Lacs de « R(a)usta », « Rousta » ou « Marion » et celui de « Chabiague »**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait dans cette paroisse du Labourd deux lacs : celui de « Chabiague »<sup>64</sup> (actuel lac Mouriscot) et celui de « Rausta »<sup>65</sup>, « Rusta »<sup>66</sup>, « Rousta »<sup>67</sup> ou « Marion »<sup>68</sup> (actuel lac Marion). D'autre part, il existait également dans la paroisse deux étangs qui alimentaient respectivement le « moulin de Belay »<sup>69</sup>

---

<sup>63</sup> Dufresne, 1981, **Histoire de l'opérette**, p. 131.

<sup>64</sup> **Carte des environs de Bayonne en 1724...**, photographie en couleur, Bibliothèque municipale de Bayonne, cote IE. — C 1474.

<sup>65</sup> **Carte des environs de Bayonne en 1724...**, photographie en couleur, Bibliothèque municipale de Bayonne, cote IE. — C 1474.

<sup>66</sup> López Selles, **Carta que comprende el país de Labur...**, Musée Historique de l'Armée, Madrid.

<sup>67</sup> López Selles, **Mapa de la M(uy) N(oble) y M(uy) L(eal) Provincia de Guipúzcoa (1770)**, Musée de San Telmo, Saint-Sébastien.

<sup>68</sup> D'après notre étude, ce lac de Biarritz ne commence à être appelé « Marion » qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme le montre manifestement l'acte notarié qui suit : « icelle Maison de marion Confrontant du levant a la Maison de Peyré un Chemin entre deux, du midy a Celle de Lacrouas, du Couchant a Celle de Gariat un Chemin entre deux et du nord a un Chemin public Plus lui Vend la Maisonette ou Borde apellée de marion (...) Qui Confronte du Levant a Letang apellée de Marion du midy a terre de la V<sup>e</sup> Lafourcade et de Bernadas du Couchant a terre de Jeanbouton », cf. Minute notariale III E 4797, minute n° 13, nivôse an IV.

<sup>69</sup> Ce moulin est cité à plusieurs reprises dans les minutes notariales étudiées : « S<sup>r</sup> Samson françois Gaillardie Bourgeois de Paris (...) Lequel au nom de Son bon gré et libre volonté a par ceu presenteu baillé et dellaisse atitre D'aferme a Betry Sorhaitz mar<sup>d</sup> meunier (...) du p<sup>nt</sup> lieu de Biarritz aussy icy present et acceptant Sçavoir est le moulin a eau appelle de Belay appartenant aud S<sup>r</sup> Gaillardie » (Minute notariale III E 4762, septembre 1756) ; « pierre Sorhaitz mard meunier demeurant au moulin appellé de belay dud lieu de Biarritz » (Minute notariale III E 4763, juillet 1757) ; « en la parroisse de Biarrits pays et bailliage de Labourt, maison appellée moulin de Belay et dans une chambre qui est dans le Rhes de Chaussée (...) Jean Sabot musicien maitre des maison et bien de belay y habitant » (Minute notariale III E 4740, 01 octobre

ou « Blaye »<sup>70</sup> — également appelé au Moyen-Âge « Hombeiti »<sup>71</sup> ou « Uhanbeiti »<sup>72</sup> ou du moins situé à l'époque à côté d'un endroit appelé ainsi — et les deux « deux moulins a Eau appellés de chabiague Situés aud present lieu bien prés l'un de l'autre et dont leau de celuy den haut descend au Reservoir de L'autre »<sup>73</sup>. Ces deux moulins, cités dès 1498, distants d'une cinquantaine de mètres et démolis après 1890<sup>74</sup>, étaient également appelés « Etchebiague ». En 1716, le Biarrot Guillaume Larrepunte, capitaine de navires et veuf d'Estebenote Bidegain, vendit à M<sup>r</sup> Jean de Planthion, notaire royal, et à son épouse Marie Pouy, « les deux moulins appeles Etchebiague situes au present lieu avec tous leurs outils, agrees et appareaux et leurs appartenances et dependances »<sup>75</sup>.

#### « Mouriscot » : origine présumée du nom

Nombre d'auteurs ont écrit que ce lac de Biarritz fut appelé « Mouriscot » (le **-t** final n'est pas articulé) vers 1611, « lorsque 40 000 Morisques traversèrent la Bidassoa au grand émoi des édiles luziens et bayonnais. Une ordonnance royale avait exigé leur embarquement pour l'Afrique du Nord ou leur repli au-delà de la Garonne. Certains éléments parmi ces migrants se seraient fixés autour de ce qui allait devenir le lac Mouriscot »<sup>76</sup>.

Il est en effet certain que plusieurs d'entre eux se sont fixés dans la région bayonnaise : il s'agit effectivement d'un fait historique connu. En revanche, affirmer qu'ils se sont fixés autour de ce lac de Biarritz en particulier est plus douteux. Il s'agit là manifestement et de toute évidence d'une légende destinée au grand public.

---

1785) ; « domeniques dastugues munier ; maitre aventisse du moulin a Eau de belay du lieu de Biarritz » (Minute notariale III E 4741, 08 mai 1786) ; « D<sup>que</sup> Dastugues S<sup>r</sup> de la maison et moulin a Eau apelles de Belay » (Minute notariale III E 4795, minute n° 66, novembre 1791) ; « la Cit<sup>ne</sup> Laurence Prudet Veuve moyrie habitante de lad. Com<sup>ne</sup> de Biarrits (...) Cit<sup>ne</sup> dominiques Dastugues munier et Cit<sup>ne</sup> Suzanne sabot, Conjoins, propriétaires de la maison et moulin de Belay de cette Commune y habitant » (Minute notariale III E 4753, 16 floréal an VIII).

<sup>70</sup> **Carte des environs de Bayonne en 1724...**, photographie en couleur, Bibliothèque municipale de Bayonne, cote IE. — C 1474.

<sup>71</sup> **Le Livre d'Or de Bayonne...**, p. 140, année 1261, f° 46 et 47 : « **pou lor terdz de molin de Hombeiti qui es en la parropie e en la padoence de Beiarritz** »

<sup>72</sup> **Le Livre d'Or de Bayonne...**, p. 85, année 1199 : « **et propter terram nostram de Uhanbeiti, juxta molendinum de Bearriz** ».

<sup>73</sup> Minute notariale III E 4765, novembre 1759.

<sup>74</sup> Desport, 1994, « Les moulins de Biarritz », pp. 9-10-11.

<sup>75</sup> Minute notariale bayonnaise, III E 9647, 01 juin 1716, notaire Michel Garrin.

<sup>76</sup> Rousseau, M. & F. (+), 1981, **Biarritz promenades**, T. II, p. 87.

Il semblerait, toutefois, que le nom de ce lac ne soit pas en relation avec le passage des Morisques. A ce propos, Francisque-Michel, dans l'un de ses ouvrages<sup>77</sup>, relate en détail leur expulsion d'Espagne et leur séjour dans la région bayonnaise au début du XVII<sup>e</sup> siècle. En outre, il faut signaler également à propos du terme « Morisquo », si fréquent en Pays Basque aquitain<sup>78</sup>, l'article de B. Echegaray<sup>79</sup>. Au reste, en 1586 il est fait mention à Biarritz d'un « heritage de Morisquo »<sup>80</sup> et en 1526 un habitant de cette paroisse portait déjà ce nom<sup>81</sup>. Une des plus anciennes mentions connues du nom de ce lac est rapportée par le chanoine Daranatz<sup>82</sup>. Il s'agit d'une minute notariale bayonnaise datée de 1685<sup>83</sup> où il est fait mention d'une métairie appelée Mouriscot, « située à Biarritz, confit du levant à la vigne de Pasco, du midy au lac de Herausta, du nord au verger de Hilline, et du couchant aux landes communales de Biarritz ».

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le nom de ce lac aurait donc été « Harausta », comme nous le laisse supposer, quoique vraisemblablement à tort comme nous le verrons par la suite, un document de 1726 où il est fait mention d'une parcelle de terre « Confrontante du Soleil levant a letang de Brindos du midy au padouan de Biarrits du couchant au lac de harausta et du nord au Quartier de la Vigne et Verger Darratalle »<sup>84</sup>.

En outre, nous avons trouvé une minute notariale où il est question de « Lad. metairie [de Sorhainde] de La contenance d'une journée et trois quarts confrontant du côté du Soleil Levant a Letang ou reservoir du moulin de Brindos du midy aux padouents de La communauté du present lieu, du couchant au lac de harrausta, et du nort a une autre moura de Lad communauté »<sup>85</sup>.

### **L'ancien nom du lac « Marion »**

Or ces deux documents désignent manifestement le lac appelé de nos jours « Marion ». Cassini et l'auteur ou les auteurs (très probablement le Génie) de la carte

---

<sup>77</sup> Francisque-Michel, [1847], 1983, **Histoire des Races Maudites...**, pp. 55-98.

<sup>78</sup> Celui de Biarritz étant le plus connu ; citons toutefois, entre autres, l'ancienne maison d'Ustaritz appelée « Mouriscorenea », cf. minute notariale III E 4729, 30 mai 1777 : « Jean darquie huissier (...) au Siege du Bailliage de Labourt hañt de la presente dustarits domicilié maison de mouriscorenea Soussigne a la requete de Joannes Larrebat Laboureur Sieur de la maison de Lacrampe y domicilié hañt du Lieu danglet ».

<sup>79</sup> Echegaray, 1945, « ¿ Se establecieron los Moriscos... ? », pp. 92-102.

<sup>80</sup> Laborde, 1984, **Biarritz...**, p. 10.

<sup>81</sup> **Les Registres Gascons**, T. II, p. 464.

<sup>82</sup> Daranatz, 1936, « Autour de Bayonne au XVII<sup>e</sup> siècle... », **BSSLAB**, n° 17, p. 69.

<sup>83</sup> L'auteur ne donne pas les références exacte de cet acte notarié.

<sup>84</sup> « Pieces de procédures et accords relatifs à la Vente et la coupe d'arbres », archives communales de Biarritz, DD.2, 1678-1772.

<sup>85</sup> Minute notariale III E 4775, novembre 1769.

de 1779 dont nous avons déjà fait état, ne donnent pas de nom à l'actuel lac « Mouriscot ».

Cependant, il existe au musée de l'Armée de Madrid une carte représentant deux lacs de Biarritz dont un appelé « Estanque de Rusta ». Au musée San Telmo de Saint-Sébastien, il existe une autre carte du même auteur où on peut également voir deux lacs dont un appelé « estanco de Rousta »<sup>86</sup>.

Les deux cartes que nous venons de citer signalent deux lacs situés l'un à côté de l'autre et de taille à peu près identique : l'un est appelé, nous l'avons dit, « Estanque de Rusta » (sic) et l'autre « Estanque de Chubigue » (sic), c'est-à-dire en réalité « Chabiague ». Bien que l'hypothèse la plus cohérente veuille que le nom « Chubigue » représente ici l'ancien étang, aujourd'hui asséché, des deux moulins de « Chabiague » et que l'« Estanque de Rusta » ou « estanco de Rousta » représente l'actuel lac « Mouriscot »<sup>87</sup>, cela ne serait peut-être pas le cas.

En effet, on peut se demander si le toponyme « Rusta » ou « Rousta » ne désignerait pas plutôt dans le cas présent le lac « Marion » étant donné que, cela doit être noté, la « rue de Rousta » se trouve non seulement à côté de ce lac, mais de surcroît elle y mène.

Or, il existe une carte<sup>88</sup> (dont nous avons déjà fait mention et dont la qualité est comparable à celle de 1779 et à laquelle, d'ailleurs, elle ressemble étrangement, du moins, en ce qui concerne sa conception) qui corrobore pleinement les dires de Tomás López Selles.

D'après son ou ses auteurs le petit lac aujourd'hui connu sous le nom de « Marion » était appelé au XVIII<sup>e</sup> siècle « Etang de Rausta » (sic) et celui connu sous le nom de « Mouriscot » en revanche « Etang de Chubiague » (sic)<sup>89</sup>.

---

<sup>86</sup> Or la forme « Rusta » et sa variante « Rousta » ne peuvent être manifestement, comme nous le verrons par la suite, que des avatars « romanisés », où l'aphérèse est manifeste, du nom « harrausta » ou « harausta ». Le nom s'est conservé dans la voirie de Biarritz : « rue de Rousta », « rue Harausta » et « impasse Harausta ». Il s'agit d'un même nom apparaissant sous deux formes différentes.

<sup>87</sup> Il est possible que Tomás López Selles ait omis, contrairement à Cassini, de représenter le lac appelé de nos jours « Marion », quoique chez Cassini, il est vrai, ce nom désigne manifestement et avant tout une métairie.

<sup>88</sup> Les Archives municipale de Bayonne ne disposent que d'une photographie de cette carte dont nous ne connaissons pas par ailleurs, et cela malgré plusieurs recherches de notre part, ni la provenance exacte ni l'auteur ou les auteurs.

<sup>89</sup> Ces trois cartes ne font que confirmer les informations fournies par le document de 1726 et la minute notariale de 1769 dont nous avons fait état précédemment — excepté cependant celle de 1685 citée par le chanoine Daranatz et où le toponyme « Herausta » désigne manifestement l'actuel lac « Mouriscot » et non

### **Le lac de « Hondar(r)ague », aujourd'hui « Mouriscot »**

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le lac commence à être désigné sous le nom de « Mouriscot »<sup>90</sup> prononcé d'après Henri Gavel « Mourichco(t) »<sup>91</sup>. Mais ce nom ne fait pas l'unanimité au XIX<sup>e</sup> siècle, car les habitants de Biarritz semblent hésiter au moment de désigner cet endroit.

La seule certitude est que le microtoponyme historique « Chabiague » ou « Chubi(a)gue » n'est plus désormais utilisé.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le lac est presque toujours appelé « Hondar(r)ague » comme le montrent plusieurs actes notariés :

« Le terrain situé pres de la lande ouverte de mr Hondarague<sup>92</sup> jusqu'au champ Nomme pierre bordé d'un Cote par l'Etang dit Hondarague et de l'Autre par le chemin qui Conduit au quartier dit de Libarrits [= Ilbarritz] (...) derrecagaix Biarrits Le 9 7bre 1845 »<sup>93</sup> ; « Louis-Séverin Derrecagaix, officier de sante, vend à Pascal Darritchon et marie Sarrebeyrous, son épouse, cultivateur, une maisonnette bâtie en pierre chaux & sable sur le bord du lac hondarrague et le terrain vague en dépendant, quartier

---

pas « Marion ». En ce qui concerne ce sujet, on pourra se reporter à l'article suivant : Iglesias, 1997, « A propos de quelques noms de lieux... », pp. 13-16

<sup>90</sup> D'après nos recherches et sauf erreur, la plus ancienne mention de ce nom date de 1852 : « Pascal darrichon (sic) propriétaire de la maison près le lac de mouriscot a biarrits, à (sic) l'honneur de Soumissionner à la Commune, deux lopins de terre vague Communale », cf. Archives communales de Biarritz, « carton O., n° 8/n° 350<sup>bis</sup> (aliénations collectives, n° 21) ».

<sup>91</sup> Gavel, 1936, « Remarques sur les substrats ibériques... », p. 39. Le **-t** final semble ne jamais avoir été prononcé, même par les gasconophones ; en fait, il s'agit vraisemblablement d'une cacographie due à l'influence de l'orthographe française : par exemple, on écrit **Tauziat** au lieu de **Tauzia(r)**, le **-t** final n'ayant aucune raison d'être. Or c'est également le cas de la maison angloye de « Pi(t)chot » et de celle de Biarritz appelée « Petricot » (sic) (aujourd'hui quartier de Pétricot) dont les noms sont toujours écrits au XVIII<sup>e</sup> siècle « Pi(t)cho » et « Petrico » ou « Betrico », ce qui semblerait nous prouver qu'ici aussi nous avons affaire à une cacographie. La forme « Morisquo », « Morisco » a uniquement subi une francisation graphique qui explique la présence du **-t** final.

<sup>92</sup> Il semblerait que le nom « Hondarrague » soit ici un patronyme comme l'expression « la lande de m<sup>r</sup> [monsieur] Hondarague » paraît l'indiquer. D'après le recensement de 1851, plusieurs habitants de Biarritz avaient ce nom pour patronyme. Par conséquent, il est probable que ce nom n'a rien à voir avec le toponyme médiéval **Fondarraga** du **LO**, f° 12, 1906, pp. 40-41, nom qui désignait autrefois un endroit d'Anglet, à moins, ce n'est pas impossible, qu'il ne se fût agi d'un endroit de Biarritz : « vendidimus terciam partem viridarii de Fondarraga », 1150-1170. Ce verger portait probablement le nom du lieu où il avait été planté.

<sup>93</sup> Archives communales de Biarritz, « carton O., n° 8/n° 350<sup>bis</sup> (aliénations collectives, n° 21) ».

d'harausta. Vente pour 190<sup>fr</sup> »<sup>94</sup> ; « hypothèquent une maison par eux agrandie sur le bord du lac dit hondarrague, appelée petite espérance »<sup>95</sup>

### **Ruisseaux de la paroisse**

En outre, la paroisse comptait plusieurs petits ruisseaux. Les noms de ces derniers ne semblent être attestés qu'à partir du début XIX<sup>e</sup> siècle, mais il est probable que la plupart de ces micro-hydronymes existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle étant donné que, c'est un fait connu de tous les spécialistes en toponymie, les hydronymes et les oronymes constituent une catégorie de toponymes extrêmement réticents d'ordinaire à toute substitution.

#### **« Sabaou » ou « Barthe »**

Le ruisseau de « la Barthe » ou de « Sabaou » était d'après le cadastre établi en 1831<sup>96</sup> le plus long de tous les ruisseaux de Biarritz. Il naissait dans le « quartier de Haut » — non loin de l'actuel rond-point du Mousse situé sur la RN.10 — et se dirigeait vers le nord-est jusqu'à l'actuel rond-point de l'Europe, situé dans ce qui constituait à l'époque le quartier de « Boustingorry ».

A cet endroit, il y avait un pont : à partir de là, le ruisseau était connu sous le nom de « ruisseau du pont de las aygues »<sup>97</sup>. Il s'infléchissait alors brusquement vers l'ouest en formant une sorte de coude et se déversait dans un étang, aujourd'hui asséché, appelé à l'époque, toujours d'après ce cadastre, l'« Estagnas » et situé près de l'actuelle école des Thermes-Salins.

De là, il se dirigeait vers la mer le long d'un canal dit « du moulin de Belay » (situé à côté de l'actuel Casino Municipal) qui longeait l'actuelle avenue de la Reine Victoria avant de se jeter dans l'Océan.

#### **« Gardague »**

Près de l'actuel emplacement de la chapelle impériale de Biarritz, ce canal recevait le « ruisseau de Gardague ». Ce dernier prenait naissance dans le quartier du même nom à côté des maisons de « Sansco » et de « Gardague », situées au sud-est de l'ancienne gare de Biarritz.

---

<sup>94</sup> Notaire Tisset, 13 mars 1849 (document communiqué par M<sup>me</sup> Rousseau).

<sup>95</sup> Notaire Tisset, 02 août 1853 (document communiqué par M<sup>me</sup> Rousseau).

<sup>96</sup> **Plan Cadastral parcellaire de la Commune de Biarritz Canton de Bayonne (Nord-Ouest) Arrondissement de Bayonne, Dépar<sup>t</sup> des Basses Pyrénées Terminé sur le terrain le 08 Septembre 1831, sous l'Administration de M<sup>r</sup> le vicomte de Beaumont Préfet...** , archives communales de Biarritz, Mairie de Biarritz, 3<sup>e</sup> étage, Service de l'Urbanisme et du Cadastre.

<sup>97</sup> Cadastre de 1831.

### « Pachere »

De l'étang de l'« Estagnas » partait également un autre petit ruisseau qui n'existe plus de nos jours : celui de « pachere » (en gascon **paishèra**, « sorte de digue qui arrête le courant ») qui se jetait dans la mer à l'endroit où est situé l'actuel Hôtel du Palais.

### « des champs »

Une autre ruisseau dit « des champs » coulait depuis les environs du château de Grammont, situé à côté de l'église paroissiale de Biarritz, le long de l'actuelle avenue Maréchal Foch jusqu'à l'actuelle place Clémenceau.

### « Peyreloubilhe » et « Loustaleyre »

Il s'agissait d'un ruisselet issu des hauteurs où était située la maison de « Peyreloubilhe » dont il tenait manifestement le nom. De là, son cours suivait alors peu ou prou l'actuelle rue de « Peyroloubilh » (sic) et, s'insinuant entre les blocs rocheux amoncelés sur ce qui allait devenir au XIX<sup>e</sup> siècle l'actuelle place Saint-Eugénie, il se déversait dans l'actuel Port-des-Pêcheurs après avoir changé de nom : désormais, il était connu sous le nom de « Loustaleyre », du nom d'une autre vieille maison du « quartier de Bas » qui fut rasée en 1888<sup>98</sup>.

### « Chardinerou », « Barchalot » et « Haïtzpuru » ou « Haïtzura »

Un cours d'eau très important était celui de « Chardinerou », situé à l'époque à côté des actuelles rues Larriou et Pétricot. Il naissait à côté de la maison de « Chardinerou » dont il tenait manifestement le nom, à moins que ce ne fût l'inverse. A partir de là, il se dirigeait vers la paroisse de Bidart le long de l'actuelle avenue de la Milady jusqu'aux deux moulins appelés « Chabiague » ou « Etchebiague » qu'il alimentait.

Au préalable, il recevait deux autres ruisseaux : celui de « Barchalot » qui naissait derrière la maison du même nom et celui de « Haïzpuru », « Haïtzburu »<sup>99</sup> ou « Haïtzura » qui traversait le domaine de la villa « Haïtzura » construite en 1900<sup>100</sup>. Ce dernier ruisseau n'apparaît pas dans le cadastre de 1831 qui est pourtant être un

---

<sup>98</sup> Rousseau, M. & F. (+), **Biarritz promenades**, T. II, édition Rousseau, 1981, p. 40.

<sup>99</sup> Desport, 1994, « Les moulins de Biarritz », pp. 6-11. Cet article contient une carte — réalisée par Gilles Desport — où apparaissent les formes « Haïzpuru » et « Haïtzburu ». Cependant, nous n'avons pas pu savoir, malgré plusieurs recherches, d'où notre auteur tire ses informations étant donné qu'il ne cite pas ses sources.

<sup>100</sup> Institut Français d'Architecture, 1992, **La Côte Basque des années trente...**, cf. Laroche, Cl., « **Haïtzura**, Gustave Huguenin architecte, 1899-1901 », pp. 97-103.

document extrêmement détaillé. Le nom est donc probablement récent et doit vraisemblablement son existence à cette villa néo-basque.

#### **« Lamoly » ou « Moligna » et « Harausta »**

A l'extrémité sud, le ruisseau qui relie le lac actuellement appelé « Mouriscot » à l'Océan et sépare la commune (autrefois paroisse) de Biarritz de celle de Bidart porte encore le nom de « Lamoly », de nos jours la forme locale étant manifestement « Moligna »<sup>101</sup>.

Autrefois, il existait également un cours d'eau appelé « Harausta »<sup>102</sup> qui se jetait dans le lac « Mouriscot » après avoir parcouru le quartier actuellement appelé « La Négresse » où il prenait naissance non loin de l'actuelle gare SNCF.

#### **« Bendebaü » et « Merin »**

Le ruisseau « Bendebaü » (cf. cadastre 1831) était et est encore situé derrière la maison de « Bendébaou » (sic) (cf. cadastre 1831) autrefois appartenant à la paroisse d'Arbonne et appelée au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles « Mendebal », « Mendibal » ou « Bendebau »<sup>103</sup>.

Il se dirige, après avoir contourné cette dernière maison, en direction du sud où il rejoint plusieurs autres ruisselets arbonnois à l'origine du cours d'eau de Bidart appelé « Uhabia »<sup>104</sup>

Le ruisseau existe encore de nos jours. Situé derrière la maison biarrote de « Merin » dont il tient le nom, il se dirige vers le Sud, traverse une partie du territoire de Bidart et, après avoir pénétré sur le territoire d'Arbonne, rejoint le ruisseau de « Bendebaü » (écrit « Benderau » (sic) sur la carte IGN) situé non loin de la maison « Perukain » d'Arbonne.

Après quoi, il se déverse dans l'« Uhabia ». D'un point de vue des études toponymiques, ces micro-hydronymes biarrots ne présentent que peu d'intérêt car il s'agit presque toujours de noms de maisons ou de quartiers.

#### **Oronymes**

En revanche, les formations oronymiques ou micro-oronymiques présentent à Biarritz, comme nous le verrons par la suite, un intérêt non négligeable, voire insoupçonné eu égard à l'archaïsme que semblent refléter certains d'entre elles.

---

<sup>101</sup> (Anonyme), 1988, « Récifs et rochers biarrots », p. 177.

<sup>102</sup> Iglesias, 1997, « A propos... », p. 16

<sup>103</sup> Lassus, 1988, « Les anciennes maisons d'Arbonne », p. 242.

<sup>104</sup> Carte IGN n° 1344 OT, Bayonne-Anglet-Biarritz.



« **Haissart** », « **Haycart** », « **ahitzart** », « **Hitxart** »

Le quartier de « Boustingorry » englobait le « rocher vulgairement appelé Haycart »<sup>105</sup>, « Haissart »<sup>106</sup>, « ahitzart »<sup>107</sup>, voire « Hitxart »<sup>108</sup>, c'est-à-dire la pointe rocheuse connue aujourd'hui sous le nom de cap ou pointe Saint-Martin où se trouve l'actuel phare.

« **Cucurlon(g)** »

L'énorme rocher autrefois relié à la terre et appelé de nos jours le « Rocher de la Vierge » s'appela officiellement jusqu'en 1864<sup>109</sup> « rocher du Cucurlon ».

Nous n'avons trouvé aucun document du XVIII<sup>e</sup> siècle qui mentionne ce rocher. Le cadastre de 1831 ne lui donne pas non plus de nom.

Cela étant, il est certain qu'avant de s'appeler « Rocher de la Vierge »<sup>110</sup>, cet énorme rocher de Biarritz était appelé « Cucurlon », parfois écrit « Cucurlong » (où on a probablement affaire à une graphie francisée par analogie avec le mot « long ») et prononcé en gascon de Biarritz « Cucurloun » d'après Frédéric Mistral<sup>111</sup>.

La tradition populaire et la plupart des auteurs qui se sont intéressés à cet endroit sont unanimes sur la question.

Encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, A. Germond de Lavigne ne cite que la forme « Cucurlong »<sup>112</sup> qui est, précise-t-il, « un grand rocher conique, nommé le **Cucurlong**, sur le sommet duquel a été érigée une statue de la Vierge en fonte peinte en blanc »<sup>113</sup>

---

<sup>105</sup> Forme attestée, on l'a dit, le 22 frimaire an V.

<sup>106</sup> Forme attestée, on l'a vu, en 1770 et 1793.

<sup>107</sup> **Administration des contributions directes...**, 1833-1914, 3 vol., cf. T. II, Folio 402, année 1903. Au demeurant, on a ici la preuve que le toponyme « ahitzart » (sic) était encore employé à Biarritz au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>108</sup> **Administration des contributions directes...**, 1833-1914, 3 vol., cf. T.II, folio 402, année 1902.

<sup>109</sup> ADAC, 1988, **Biarritz au vent du large et de l'Histoire**, p. 145.

<sup>110</sup> Douyrou, 1995, « Le Rocher de la Vierge et Edouard Blanchard », 1825-1895, pp. 8-10. Ce fut un Bayonnais, Pierre Edouard Blanchard, qui proposa à Napoléon III de placer sur le rocher appelé « Le Cucurlon » une statue qu'il venait d'acheter. Il s'agissait d'une statue de la Vierge. Elle avait été exposée au cours d'une exposition franco-espagnole qui eut lieu à Biarritz en 1864.

<sup>111</sup> Mistral, [1878], 1979, **Lou trésor dóu Felibrige...**, T. I., p. 685.

<sup>112</sup> Germond de Lavigne, 1879, **Biarritz et autour de Biarritz...**, Paris, 2<sup>e</sup> édition, p. 18. Il y eut deux autres éditions : la 3<sup>e</sup> édition, parue en 1884, et la 4<sup>e</sup> édition, parue en 1894.

<sup>113</sup> Germond de Lavigne, 1879, **Biarritz et autour de Biarritz...**, 2<sup>e</sup> édition, p. 26.

### « du Halde », « Duhalde » et l'« Atalaye »

L'imposant rocher ou promontoire, aujourd'hui raboté par la main de l'homme, surplombant l'actuelle « villa Belza » était appelé « du Halde » ou « Duhalde ». En 1960, le nom local biarrot était encore « Duhalde »<sup>114</sup>.

A. Germond de Lavigne décrit fort bien cet endroit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

« A g. (sic) [du Port-Vieux] est un autre promontoire, la roche **du Halde**, dont la base est formée de rochers d'un aspect singulier, affectant toutes les formes, semblables à une réunion de clochetons ou de gargouilles gotiques (sic), et composés de sable très fin, fortement agglutiné, friable sous le choc, et mêlé d'une grande quantité de petites coquilles nummulaires. La roche **du Halde** a été coupée par une profonde tranchée, qui livre passage à une route communiquant du Port-Vieux à la côte des Basques, travail considérable qui a coûté beaucoup de peine et d'argent. Un joli pont rustique en rocaille, le "pont du Diable" franchit, au fond de la tranchée, une crevasse de rochers où la mer montante s'engouffre avec bruit. Il ne reste plus du sommet du promontoire, en avant de la tranchée, qu'un monticule pyramidal couronné par une petite pelouse entourée d'une haie de vieux tamaris. De ce point, qui domine à pic la côte des Basques, le regard s'étend sur tout le fond du golfe de Gascogne et sur les côtes montagneuses de Cantabrie »<sup>115</sup>. Quant au lieu surplombant le « Port-Vieux », il était appelé, et continue encore de nos jours à être appelé, « plateau de l'Atalaye »<sup>116</sup>.

Certains rochers de Biarritz ont conservé des noms qui méritent d'être signalés. Depuis le cap d'« Haissart » ou « ahitzart », dont l'ancien nom reflète un certain archaïsme et où s'élève l'actuel phare<sup>117</sup>, jusqu'à l'emplacement des deux anciens

---

<sup>114</sup> Dupérier, 1960, « Toponymie de Biarritz », pp. 213-218. On pourra consulter également l'ouvrage d'Augustin Chaho, 1855, **Biarritz entre les Pyrénées et l'Océan...**, Bayonne. L'auteur y décrit le rivage au-delà de la Côte des Basques : « A la gauche du Port-Vieux se trouvent les rochers déjà marqués, que les basses marées des équinoxes laissent à découvert. Si la mer n'est pas très houleuse, il y a plaisir à visiter en canot les rochers **Uhaldea** (côte de l'eau) et **Lous Garrix** (sic) »

<sup>115</sup> Germond de Lavigne, 1879, **Biarritz et autour de Biarritz...**, 2<sup>e</sup> édition, p. 25.

<sup>116</sup> Daranatz, 1940, « L'Atalaye à Biarritz », pp. 180-182, écrit : « A Ustaritz, à Espelette, à Cambo, ailleurs encore des maisons s'appellent **Atalaya**, malgré leur éloignement de la côte, parce qu'elles sont sur des hauteurs, tels des observatoires ou vigies. Cette appellation se retrouve aussi, dans les villages basques du littoral voisin, sur les lieux où les indigènes se rendent d'habitude pour observer la mer. Voilà qui explique suffisamment comment le même nom donné à ces hauteurs de Biarritz doit avoir la même origine linguistique ; et je trouve là — indépendamment de la dénomination étymologique de son nom — une preuve nouvelle que Biarritz a été pendant plusieurs siècles un village euskarien ».

<sup>117</sup> En ce qui concerne la construction de ce phare, qui débuta en 1829, on pourra se reporter à l'article qui suit : « Le cap Saint-Martin », 1988, **Biarritz au vent du large...**, p. 149.

moulins d'« Etchebiague » on rencontre, entre autres, une quinzaine de rochers plus ou moins importants qui méritent d'être cités.

La plupart de leur nom est gascon et a souvent été francisé. Ils paraissent relativement récents et ne présentent par conséquent que peu d'intérêt d'un point de vue linguistique.

Citons, entre autres : « l'arroque plate » dont le nom a été francisé en « la roche plate », « l'arredounde » francisé en « la roche ronde ». Citons également « Le Tombeau », « La Roche Longue », « La Frégate », « Artillerie »<sup>118</sup>, etc.

En revanche, certains autres portent encore des noms dont l'ancienneté ne fait guère de doute. Devant l'actuel port appelé « Port des Pêcheurs »<sup>119</sup>, il existait plusieurs rochers qui ont été rasés, soit intégrés dans les murs de soutènements et dans les digues lors de la construction du port au cours de la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### « **Labardin** », « **Jargin** » et « **Gamar(r)itz** », « **ahalde** »

Devant ce port, face aux digues, on a un grand rocher dont le nom est intéressant comme on le verra par la suite : « Le rocher de Labardin ».

Non loin de ce dernier, on trouve un autre rocher appelé « Jargin », nom qui semble présenter une particularité phonétique. En bout de digue, à l'ouest du port, on trouve deux rochers appelés chacun « Gamaritz ».

D'après le cadastre de 1831 conservé par la mairie de Biarritz, le gros rocher situé à l'est de l'ancienne cale pavée du port, c'est-à-dire le rocher le plus proche du rivage du côté ouest, était appelé « rocher des Pêcheurs » ou « ahalde » (sic).

#### « **Boucalot** »

Situé au sud-ouest du « rocher du Cucurlon » (Rocher de la Vierge), on trouve le « rocher du Boucalot ». Au XV<sup>e</sup> siècle, ces deux rochers étaient reliés à la terre, c'est-à-dire au plateau de l' « Atalaye ».

#### « **Opernaritz** » et « **Carritz** », « **Karrile** », « **Canis** » dit « **Lou Cachaou** »

Face à ce banc de rochers reliés autrefois les uns aux autres, un autre banc de rocher s'enfonçait dans la mer à partir du rocher « du Halde » ou « Duhalde »

---

<sup>118</sup> Dupérier, 1960, « Toponymie de Biarritz », pp. 213-218. L'auteur cite les noms de tous les rochers de Biarritz. En outre, il donne l'appellation officielle (carte de l'IGN au 1/20 000), le nom local d'après la tradition orale ainsi que les divers noms utilisés au cours des siècles dans la littérature. Il mentionne également la liste des auteurs qui les ont employés. On pourra consulter également l'article « Récifs et rochers biarrots » (non signé), 1988, **Biarritz au vent du large...**, pp. 174-177.

<sup>119</sup> Cadastre de 1831. On pourra consulter également le document qui suit : « Port des Pêcheurs d'après un plan dressée en 1679 », archives de la Bibliothèque municipale de Bayonne, cote C. 1462.

(cf. **supra**). La disparition naturelle de ces rochers, sous l'effet de l'érosion de la mer, fit disparaître le « port du Hart » qui était une sorte de goulet naturel, un chenal tracé entre deux bancs s'avancant dans la mer.

Des restes rocailloux de ce qui fut ce port il y a cinq siècles, il ne subsiste que le « rocher du Boucalot » et, situés à côté mais plus au large, les rochers d'« Openaritz » et de « Carritz »<sup>120</sup>. Au sud de la villa « Belza », on rencontre un gros rocher connu sous le nom de « Lou Cachaou » (carte de l'IGN au 1/20 000 d'après Dupérier) ou « Lous Cachaous » (nom local au XX<sup>e</sup> siècle). Sur le cadastre de 1831, il figure sous le nom de « rocher lou Canis »<sup>121</sup> et dans l'une des feuilles de section constituant ce même cadastre sous le nom de « karrile » (sic).

En face de la plage de Marbella, non loin de Bidart, on rencontre l'un des derniers rochers ayant une certaine importance : celui de « La Goureppe » ou « Gourèpe »<sup>122</sup>. A notre connaissance, les documents les plus anciens faisant référence à certains rochers de Biarritz sont deux cartes du géographe espagnol Tomás López Selles dont nous avons déjà fait mention à plusieurs reprises (cf. **supra**). L'une est de 1770 et l'autre de 1793. Voici les noms de rochers apparaissant sur ces deux cartes, du nord au sud :

1) « Punta de Haissart » (1770) / « P<sup>ta</sup> de Haissart » (1793) = cap Saint-Martin ou Le Phare ;

2) « Oradoso » (1770) / « Oradas » (1793) = probablement la « Roche Percée » ;

3) « Apenadis » (1770) / « Apenadis » (1793) = « Openaritz » ;

4) « el Boucalot » (1770 / 1793) ;

5) « P<sup>te</sup> Arousette » (1770) / « Punta de Arusetta » (1793) = vraisemblablement l'actuel « Rocher de la Vierge », à moins qu'il se fût agi du promontoire ou roche « Duhalde » ou « du Halde ».

### **Commentaire critique des travaux de Joseph Laborde**

D'après les travaux du docteur Joseph Laborde il y eut en 1764 un total de 356 maisons qui furent soumises à la capitation dans la paroisse de Biarritz. Cela ne signifie pas qu'il n'y eut en 1764, et à plus forte raison tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, que 356 maisons dans ladite paroisse.

Il existe en effet à cette époque à Biarritz plusieurs maisons qui portent deux ou trois noms. L'existence de plusieurs noms pour désigner une même maison a probablement

---

<sup>120</sup> Dupérier, 1960, « Toponymie... », p. 217.

<sup>121</sup> Paul Raymond, [1863], 1983, **Dictionnaire...**, p. 40, le cite également.

<sup>122</sup> Dupérier, 1960, « Toponymie... », p. 218.

induit Joseph Laborde en erreur. D'après sa liste, ce dernier considère que les noms : « Calaütza » du quartier de « Boussingorry » (orthographié « Calautça » ou « Calautca »<sup>123</sup> dans les minutes notariales) ; « Calaütza » du quartier de Haut (également écrit « Calautça », « Calautza », « Calautsa », « Calauca » ou « Calautca » dans les minutes notariales) et « Dantes » du quartier de « Boussingorry » représentent trois maisons bien distinctes.

Cependant, il semblerait que cela ne soit pas le cas. En outre, les noms qui figurent dans la liste de Joseph Laborde comme étant ceux de trois maisons distinctes (« Chala » / « Hillote » / « Chicoye »), ne désignent en réalité, semble-t-il, qu'une seule et même maison. D'autre part, la maison « Camberette » située, d'après la liste établie par le docteur Joseph Laborde, dans le quartier de Haut se nomme également, d'après les minutes notariales consultées, maison « Maignon » ou bien « Ngnaignon » — écrit manifestement « Maignon » dans la liste de Joseph Laborde<sup>124</sup> — « autrement Joan de Langles ».

Toujours d'après les minutes notariales, nous devons ajouter la maison « Gardagot autrement Champaigne »<sup>125</sup>. Ces deux noms ne désigneraient donc, contrairement à ce que pense Joseph Laborde, qu'une seule et même maison et non pas deux. En ce qui concerne la maison « Menjot(t)e(s) » du « quartier de Hurlague », il semblerait qu'elle se soit également appelée « (Dou)hourn » puisqu'il est dit, d'après une minute notariale, que « S<sup>r</sup> Jean Lafargue officier marinier [est] m<sup>e</sup> des maisons appellées de gramont [quartier de Hurlague] et de menjote Douhourn du present lieu quartier de hurlague »<sup>126</sup>.

Par conséquent, tout laisse supposer que les noms « Menjot(t)e(s) » et « (Dou)hourn » ne doivent désigner qu'une seule et même maison. Donc, il est probable qu'il y a dans la liste établie par Joseph Laborde six noms de maisons qui sont en réalité des doublets : « Dantes », « Hillote » + « Chicoye », « (Ng)Naignon », « Champaigne », « (Dou)hourn ». La maison appelée « Chicoye » fait également

---

<sup>123</sup> La perte de la ç étant quelque chose de courant.

<sup>124</sup> Tout laisse supposer que la « maison de Camberette autrement de (Ng)Naignon autrement de Joan de Langles » (minute notariale III E 4787, avril 1781) équivaut à la « maison de Maignon » (liste de Joseph Laborde établie d'après les rôles de capitation). L'orientation nord-sud-est-ouest de cette maison qui nous est donnée dans les minutes notariales correspond à la place qu'occupe la « maison de Maignon » dans le plan de Biarritz en 1764 réalisé d'après les travaux de Joseph Laborde. Ce dernier a dû probablement se tromper puisque d'après les minutes notariales consultées la maison de « Camberette » [« autrement de (Ng)Naignon autrement de Joan de Langles »] était située dans le « quartier de Hurlague » et non pas dans le « quartier de Haut ».

<sup>125</sup> Minute notariale III E 4773, juillet 1767.

<sup>126</sup> Minute notariale III E 4775, septembre 1769.

difficulté. D'après Joseph Laborde, elle aurait été située dans le « quartier de Boussingorry ».

Or, à en croire les minutes notariales consultées, la maison « Chala », située dans le « quartier de Bas », se nommait également « Chala ou Hillote Chicoye »<sup>127</sup>. A première vue, tout cela laisse supposer qu'il doit y avoir une erreur quelque part, soit de la part du notaire, soit de la part du docteur Joseph Laborde. Ce n'est toutefois peut-être pas le cas.

En effet, il existe d'après les minutes notariales une autre maison dite « Chinoye ». Pour tenter d'expliquer cette difficulté, il ne serait pas déraisonnable de penser qu'il y aurait eu une maison dite « Chala ou Hillote Chicoye » située dans le « quartier de Bas » et d'autre part une autre maison dite « Chinoye »<sup>128</sup> (que Joseph Laborde aurait peut-être appelé « Chicoye ») située, elle, dans le « quartier de Boussingorry ».

Il faut ajouter à cette liste la maison de « Truhel(l)e autrement Petite maison noble de Silhouette » située dans le « quartier de Boussingorry » qu'il ne faut pas confondre avec celle de « Silhouette » du « quartier de Haut »<sup>129</sup>. Il semblerait également que les noms de maisons « Catelinché », du « quartier de Haut », et « Clorinde », dont le quartier n'est pas indiqué dans les minutes notariales, ne représentent en réalité qu'une

---

<sup>127</sup> Minute notariale III E 4771, janvier 1765.

<sup>128</sup> Minute notariale III E 4744, 22 août 1789.

<sup>129</sup> Joseph Laborde, 1905, **Le Vieux Biarritz**, p. 40, cite « quelques détails intéressants recueillis dans une délibération de la Communauté de Biarritz, en date du 24 décembre 1748, et qui montrent en quelle estime les habitants de Biarritz tenaient M. de Silhouette : 'Les abbés, jurats, députés et habitants capitulairement assemblés, ont dit qu'ils ont été informés que Messire Etienne de Silhouette, demeurans à Paris, fils de M. Arnaud de Silhouette, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, celui-ci fils de feu S<sup>r</sup> Dominique de Silhouette, bourgeois et négociant de la Ville de Bayonne, et l'un des juges consuls de la Cour consulaire de la dite ville en 1687, et encore ce dernier, fils de feu S<sup>r</sup> Martin de Silhouette, bourgeois et capitaine de navire, et chef de la maison appelée de Truhelle, sise en la dite présente paroisse de Biarritz, quartier de Boussingorry, dont les ancêtres étaient issus de la famille de la très ancienne maison de Silhouette, sise en la même paroisse, quartier de Legure, se trouvait élevé par son mérite distingué, à la place illustre de chevalier conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, et à celle de chancelier garde des sceaux, et chef du conseil de S. A. S. M<sup>gr</sup> le Duc d'Orléans, et qu'il serait à l'honneur de la dite Communauté qu'elle lui donnât, en ce qui dépend d'elle, un témoignage authentique de respect et de considération qu'elle a conçu pour sa personne et pour son nom. Pour ce, est-il, que les dits sieurs jurats et habitants animés du même zèle, depuis que, l'année 1729, revenant d'Espagne, il a fait quelque séjour dans cette paroisse, tant par les susdits motifs, qu'en reconnaissance des agréables services que leur Communauté en a reçu et espère encore à l'avenir, ont estimé que sous le bon plaisir du dit sieur de Silhouette, il serait bon et honorable pour leur dite commune, que la dite maison de Truhelle, aujourd'hui possédée par M. Jean Silhouette, bourgeois de la présente paroisse, soit nommée, appelée et qualifiée, noble petite maison de Silhouette, d'autant mieux que, dans cette paroisse, elle a toujours été réputée pour noble, et comme telle, elle soit enregistrée ez registres du pays de Labourt, pour jouir des distinctions, honneurs, privilèges et prérogatives dont jouissent ou peuvent jouir les maisons nobles, sises au dit présent pays de Labourt' (Etude de M<sup>e</sup> Blaise) ».

seule et même maison. Cette maison « Clorinde » ne figure pas dans la liste du docteur Laborde établie d'après les rôles de capitation. Pourtant, ce dernier la cite dans son ouvrage comme étant située dans le « quartier de Hurlague » alors que la maison « Cathelinché » serait, toujours d'après la liste du docteur Laborde, dans le « quartier de Haut ».

On trouve confirmation de cela dans les minutes notariales puisqu'il est dit que « [Confrontant] le dit lopin de terre du levant aux champs communs du present lieu du midy au Jardin de la ditte maison de mamy [quartier de Haut], du couchant a L'emplacement de la maison qui portait le nom Cathelinchée et au nord au Jardin de la maison de Joanne petite [quartier de Haut] »<sup>130</sup>.

Pourtant, si on examine attentivement les minutes notariales qui mentionnent les maisons « Cathelinché » et « Clorinde », en février 1743 et avril 1745, les propriétaires de « Cathelinché » sont « Jeanpetit de Larrendouette pilote de vaisseau et marie de Lassale conjoint »<sup>131</sup>. En février 1757, « Consentement [est] donné par Saubade Laffitte veuve de S<sup>r</sup> martin hiriart officier marinier m<sup>sse</sup> de la maison de Joannatcho a ce que Jacques hiriart officier marinier Son fils Se marie avec Saubade Larrendouette fille aynée de S<sup>r</sup> Jean Larrendouette capitaine de navires et marie de Lassale conjoints m<sup>e</sup> et m<sup>sse</sup> de la maison de cathelinché du p<sup>nt</sup> lieu »<sup>132</sup>.

En décembre 1761 et janvier 1762, il est dit que « jacques hiriart officier marinier [est] S<sup>r</sup> de clorinde »<sup>133</sup>. En décembre 1764, « apres midy au lieu capitulaire de la paroisse de Biarritz, pays de Labourt, pardevant moy no<sup>re</sup> Royal Soussigné, presens les temoins basnoms, ont compareu (...) Jean Larrendouette clorinde »<sup>134</sup>. S'agit-il de la même maison ? Ce n'est peut-être pas le cas puisqu'il se peut que « Jacques Hiriart S<sup>r</sup> de Clorinde » soit représenté à cette assemblée paroissiale, lui et sa maison, par son beau-père, « Jean Larrendouette S<sup>r</sup> de Cathelinché ».

Enfin, d'après Joseph Laborde<sup>135</sup>,

« en 1800, Biarritz se composait de 319 maisons réparties ainsi : quartier de Haut, 120 ; quartier de Boussingorry, 91 ; quartier de Hurlague, 69 ; quartier de Bas, 39, sa population était de 1.200 habitants environ, Jean Commamalle, ancien syndic du Pays de Labourd et notaire était Maire de cette commune »

---

<sup>130</sup> Minute notariale III E 4795, octobre 1791.

<sup>131</sup> Minute notariale III E 4758, février 1743, avril 1745.

<sup>132</sup> Minute notariale III E 4763, février 1757.

<sup>133</sup> Minute notariale III E 4767, décembre 1761.

<sup>134</sup> Minute notariale III E 4770, 03 décembre 1764

<sup>135</sup> Laborde, Joseph, avril 1908, « Echos du Passé », pp. 45-48.

## **Noms de maisons**

### **a) quartier non identifié**

Voici la liste des 38 maisons ayant existé à Biarritz au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont le quartier administratif n'a pu être identifié avec certitude (ces maisons n'avaient pas été recensées par Joseph Laborde).

<b>Anthoune</b>	<b>Boney de Catoye</b>
<b>Brouyon</b>	<b>Catherine de Marthias</b>
<b>Catherine de Peyré</b>	<b>Chipy</b>
<b>Commette</b>	<b>Courtincq / Courting / Courting</b>
<b>Escatogne</b>	<b>Estebot</b>
<b>Haroitch</b>	<b>Jaureguy</b>
<b>Jeane / Jeanne de Moulin</b>	<b>Joan Rival / Joanrival</b>
<b>Joannisot / Joannizot</b>	<b>L'Aurore</b>
<b>Larrendouette</b>	<b>Laterrade autrement de Lesquerrot</b>
<b>Letou</b>	<b>Loustau</b>
<b>Maçon</b>	<b>Maite</b>
<b>Maribonne de Larrache / Larrache</b>	<b>Marichoumé</b>
<b>Meniche</b>	<b>Meninotte</b>
<b>Necatoy</b>	<b>None</b>
<b>Perichon</b>	<b>Petit Mathiou</b>
<b>Petit Pinane</b>	<b>Petitrine</b>
<b>Pierrines</b>	<b>Ponpous / Ponpouchs</b>
<b>Saint-Bernard</b>	<b>Saubadine de Castera</b>
<b>Tillat</b>	<b>Vinoy</b>

### **b) quartier de « Bas »**

Liste des 57 maisons ayant existé à Biarritz au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le « quartier de Bas » (Joseph Laborde n'en avait comptabilisé que 54 d'après ses recherches).

<b>Anchit</b>	<b>Bardoulier [autrement] Berdoully / Berdolly</b>
<b>Berdoulay</b>	<b>Bertaline</b>
<b>Bicharrot</b>	<b>Bonne</b>
<b>Brigot</b>	<b>Cathelon</b>



<b>Chala [autrement] Hillote Chicoye</b>	<b>Chapeaurouge</b>
<b>Charpot</b>	<b>Chinane / Chinnane</b>
<b>Combe</b>	<b>Compaignet / Compagnet</b>
<b>Counon</b>	<b>Courasson</b>
<b>Franson</b>	<b>Gardague [autrement] Mary de Gardague</b>
<b>Grachit autrement Doubrau</b>	<b>Hourneyre / Hourneire</b>
<b>Langadot</b>	<b>Lebrete / Lebrette</b>
<b>Loustaleyre</b>	<b>Mameignon</b>
<b>Mamou</b>	<b>Margueride</b>
<b>Mariboigna / Maribogna</b>	<b>Marigne</b>
<b>Mariourdin</b>	<b>Marioutchin</b>
<b>Marmajou</b>	<b>Menjote / Menjotte / Menjotes / Menjottes autrement Augerot / Dagerot</b>
<b>Michotes</b>	<b>Mignone / Mignonne</b>
<b>Miqueu</b>	<b>Mouriscot</b>
<b>Mouriscou</b>	<b>Navarrine / Labarrine</b>
<b>Ngnaut / Deynaut / Daignaut</b>	<b>Noble de Belay</b>
<b>Peignon</b>	<b>Petit Sasso</b>
<b>Petita</b>	<b>Petite</b>
<b>Pitcho de Haut</b>	<b>Pitcho / Pitchon</b>
<b>Proucine</b>	<b>Sabaté / Sabatté</b>
<b>Sahat Pouyanne</b>	<b>Saint-Cristau</b>
<b>Sandoure / Sandure</b>	<b>Sansinot</b>
<b>Sarrail / Sarrailh</b>	<b>Sasso</b>
<b>Sergent / Sargent</b>	<b>Talaye / Tallaye</b>
<b>Trespots</b>	

### **c) quartier de « Boustingorry » ou « Boussingorry »**

Liste des 112 maisons ayant existé à Biarritz au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le « quartier de Boustingorry » (Joseph Laborde n'en avait comptabilisé que 97 d'après ses recherches).

<b>Antes autrement Calautca (sic)</b>	<b>Aroze / Arroze / Arroze / Larrose</b>
<b>Arreteguy / Erreteguy</b>	<b>Arribeyre</b>
<b>Balen / Ballen</b>	<b>Barbé</b>
<b>Barbet / Barbé</b>	<b>Boigne / Bogne</b>
<b>Borde de Courasson</b>	<b>Borde de Haraout / Haraut</b>

I<sup>er</sup> PARTIE : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DES SOURCES  
CHAPITRE IV : NOMS DE LIEUX DE LA PAROISSE DE BIARRITZ

<b>Bordesoulle / Bordessoulle</b>	<b>Bordolo</b>
<b>Bouillon</b>	<b>Bourguignon</b>
<b>Brunon</b>	<b>Cambare</b>
<b>Cambrette</b>	<b>Candeleyre</b>
<b>Cardan</b>	<b>Chachau / Chacheau</b>
<b>Chanchon</b>	<b>Chelis / Chelits autrement Menjouic</b>
<b>Chinoye / Chicoye</b>	<b>Chirole / Chirolle</b>
<b>Chourio</b>	<b>Corroïle / Coillore / Collore</b>
<b>Coulau / Coulaou / Coulaon</b>	<b>Coulaon / Coulau</b>
<b>Coulauchot / Coulautchot</b>	<b>Curio (sic) autrement dou / de Brau</b>
<b>Desteun</b>	<b>Dourriche / dou Riche</b>
<b>Ferrou</b>	<b>Fichet / Fichet autrement Coulauchine</b>
<b>Galante Haut</b>	<b>Gardague / Saubat de Gardague</b>
<b>Gariat</b>	<b>Gaston</b>
<b>Gestas autrement de Sigorre</b>	<b>Gourine / Gourrine</b>
<b>Gracy / Graci</b>	<b>Grand Mathieu / Mathiou</b>
<b>Haraut / Heraut</b>	<b>Hilline</b>
<b>Hirigoyen autrement Douhau</b>	<b>Ihetchou / Yhitchou</b>
<b>Irlande</b>	<b>Jean Bayonne</b>
<b>Joan</b>	<b>Joan de Bone / Bonne [autrement] Lacroix / Lacrouas</b>
<b>Joanatcho</b>	<b>Joanette</b>
<b>Lamarque autrement de Joanrival</b>	<b>Lebere autrement de Martin Darrigoulat / Darrioulat</b>
<b>Lenoune / Le Noune</b>	<b>Leporte / Laporte</b>
<b>Letorte</b>	<b>Loste</b>
<b>Magdelaine</b>	<b>Mailly</b>
<b>Maria de Teste autrement de Meninotte</b>	<b>Mariarenia / de Maria</b>
<b>Marichout</b>	<b>Marie de Chicoye</b>
<b>Marion</b>	<b>Marioulette</b>
<b>Maripetite</b>	<b>Marte / Marthe</b>
<b>Martias / Marthias (de Haut) / Catherine de Martias</b>	<b>Martias / Marthias de Bas</b>
<b>Masson / de le / du Maçon / Macon</b>	<b>Matelaïssaire / Matelassaire autrement Douhourn</b>
<b>Matelote / Matelotte</b>	<b>Meignigne</b>
<b>Menjongo autrement de Lartigau</b>	<b>Merin</b>
<b>Misson</b>	<b>Moulié</b>
<b>Moulin / Doumoulin</b>	<b>Moulin de Belay</b>

<b>Naurate</b>	<b>Ngnaigne / Ngnagne</b>
<b>Noutary / Noutari / Notari</b>	<b>Paithine / Pattine</b>
<b>Papailline autrement de Cachau / Cachaou</b>	<b>Patchecou</b>
<b>Pequille</b>	<b>Perisdoucamp / Perrisdoucamp</b>
<b>Pernaut</b>	<b>Pernaut lou Routye</b>
<b>Pernauton autrement de Manesca</b>	<b>Petit Patchecou</b>
<b>Petit Roupille</b>	<b>Petiton</b>
<b>Petitote</b>	<b>Petrissar</b>
<b>Peyré</b>	<b>Peyré Chota</b>
<b>Pinsole</b>	<b>Pontons</b>
<b>Quilhé / Quillé</b>	<b>Roupille autrement de Maribonne</b>
<b>Sansco</b>	<b>Saubadinote</b>
<b>Sergent / Sergeant</b>	<b>Serora</b>
<b>Soubres / Souvres</b>	<b>Tareze</b>
<b>Thouiton / Touithon</b>	<b>Thucade / Tuckade</b>
<b>Truhele / Truhelle autrement</b>	<b>Ttaintare / Ttaintarre</b>
<b>Petite maison noble de Silhouette</b>	

#### **d) quartier de « Haut » ou « Legure » ou « Lagurre »**

Voici la liste des 141 maisons ayant existé à Biarritz au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le « quartier de Haut » (Joseph Laborde n'en avait comptabilisé que 127 d'après ses recherches).

<b>Audios / Odios / Aurius / Auriots / Oriots</b>	<b>Barroilhet / Barrouilhet autrement de Silhouette</b>
<b>[autrement] Parme</b>	
<b>Berdolly / Berdouilly</b>	<b>Bisens / Bizens</b>
<b>Borde André</b>	<b>Borde Artelé / Darratalle</b>
<b>Borde de Barchalot / Barchellot</b>	<b>Borde de Barroilhet</b>
<b>Borde de Castera</b>	<b>Borde de Chala</b>
<b>Borde de Françon / Franson / Francon</b>	<b>Borde de Galante</b>
<b>Borde de Grand Bertrand</b>	<b>Borde de Joannepetite</b>
<b>Borde de Majescq</b>	<b>Borde de Marion</b>
<b>Borde de Mariourdin</b>	<b>Borde de Massoun</b>
<b>Borde de Mouriscot / Morihcot (sic)</b>	<b>Borde de Noutary</b>
<b>Borde de Paillet / Paillet / Payllet</b>	<b>Borde de Saraspe</b>
<b>Borde dou Bascou / Doubascou</b>	<b>Bordenave</b>

I<sup>er</sup> PARTIE : PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DES SOURCES  
CHAPITRE IV : NOMS DE LIEUX DE LA PAROISSE DE BIARRITZ

<b>Bourdoulay</b>	<b>Calautza / Calautça / Calautsa / Calauca</b>
<b>Camberette autrement Ngnaingnon / Ngnaignon / Gnaignon autrement de Joan de Langles</b>	<b>Candelé</b>
<b>Castera</b>	<b>Catalina / Cathalina / -enia autrement de Pitchy</b>
<b>Catelinchée / Cathelinché / Cathelinchée [autrement] de Clorinde</b>	<b>Catherinon / Catelinon</b>
<b>Caulin de Haut</b>	<b>Chabiague</b>
<b>Chala de Haut</b>	<b>Chandiou / Chandieu</b>
<b>Chanin</b>	<b>Chardinerou</b>
<b>Chassin</b>	<b>Cherit / Chirit</b>
<b>Cinquans / Cinq Ans</b>	<b>Compere</b>
<b>Condiche</b>	<b>Courrau</b>
<b>Cristo(u)bal</b>	<b>Domeings de Gracian dite Bernadas</b>
<b>Doumetge</b>	<b>Dousartou</b>
<b>Ducot</b>	<b>Estebeco</b>
<b>Franson / Françon</b>	<b>Gaspard / Gaispard</b>
<b>Gracian / Gratian autrement Doucontou / du Comtou / Comptou / du Cantou / du Compte / du Conte</b>	<b>Gracy Larrepunde</b>
<b>Gramont</b>	<b>Guiroy Gramont / Gramont</b>
<b>Harausta / Harrausta</b>	<b>Hirigoyen</b>
<b>Hoursabau</b>	<b>Julianne / Joulianne</b>
<b>Jaulerry autrement de Courrau</b>	<b>Jean Gros / Joangros</b>
<b>Jean Mouton / Bouton</b>	<b>Joanepetite / Joannepetite / Jeanne Petite</b>
<b>Joanatcho</b>	<b>Joanpetit de Bas</b>
<b>L'Espérance / Lesperance</b>	<b>La Bourdique / Lebourdique</b>
<b>Labarriere</b>	<b>Lantiron</b>
<b>Laroque / Larroque</b>	<b>Larrepunde / Larrepunte / Larrepunte / Larrepointe</b>
<b>Lartigue</b>	<b>Laurens autrement de Trimoine autrement de Jolys</b>
<b>Leborde</b>	<b>Leborny / Le Borny</b>
<b>Lecouille / La Couille autrement de Joanne</b>	<b>Letouithe / Lettoutitte</b>
<b>Lissalde</b>	<b>Loubaile / Doubaile / du Bayle</b>
<b>Loubon</b>	<b>Machelon / Macheron / Michelon / Machilon / Machillon</b>
<b>Magdelenotte autrement de Mary de Harrausta</b>	<b>Mamy</b>
<b>Maroye / Marroye</b>	<b>Margueride de Mathe</b>
<b>Marie de Caulin</b>	<b>Marigrane</b>

<b>Mario(u)lette</b>	<b>Mariourdin</b>
<b>Maron</b>	<b>Maroton Masson</b>
<b>Marticot / Martiquot</b>	<b>Martin Petit</b>
<b>Masson</b>	<b>Mathe / Matte</b>
<b>Menaut</b>	<b>Menjon / Menyon</b>
<b>Menjondelon / Menjon de Long / Loncq</b>	<b>Merin</b>
<b>Métairie de Harcet / Harset</b>	<b>Migueron / Migron / Mugron</b>
<b>Minjane / Minjanne / Menjane / Menjanne</b>	<b>Miqueuchout / Miqueouchout / Miqueuychout / Micauchout</b>
<b>Misson</b>	<b>Mounnachottes / Mounachottes / Monachottes / Mounachotte / Mounachote / Monnachotte</b>
<b>Montségur / Monsegurs / Monsegû / Monsegû</b>	<b>Moulin / Moulins de Chabiague / Etchebiague</b>
<b>Mounache</b>	<b>Mourane / Mouranne autrement de Sainte-Marie</b>
<b>Moussempes</b>	<b>Paiscou / Pascou</b>
<b>Pacheou</b>	<b>Paignon</b>
<b>Peignigne</b>	<b>Pélegrin / Péllegrin</b>
<b>Pelem</b>	<b>Pernaut Lou Masson / Maçon</b>
<b>Petit [autrement] de Petit Loumasson</b>	<b>Petit Chanin</b>
<b>Petit Migueron</b>	<b>Petit Sartou</b>
<b>Petrico / Betrico</b>	<b>Peyrot</b>
<b>Pioche</b>	<b>Pissot</b>
<b>Pitcho / Pitchot</b>	<b>Ranquine autrement de Marticot / Martiquot</b>
<b>Reptou</b>	<b>Requiem</b>
<b>Sainte Marie Barboutan</b>	<b>Salon / Salom</b>
<b>Saraspe</b>	<b>Saubat</b>
<b>Segure</b>	<b>Silhouette</b>
<b>Simonet / Simounet</b>	<b>Sorhainde autrement Harausta / Harrausta</b>
<b>Tambourié</b>	<b>Trimoine / Trimoyne = Laurens = Trimoire / Trimoyre / Trémoine = Laurens autrement de Jolys = Laurens autrement Laurens Trimoyne</b>
<b>Uhalde / Duhalde</b>	

### **e) quartier de « Hurlague »**

Liste des 87 maisons ayant existé à Biarritz au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le « quartier de Hurlague » (Joseph Laborde n'en avait comptabilisé que 78 d'après ses recherches).

<b>Artelé / Artellé</b>	<b>Barbet</b>
<b>Barchaline</b>	<b>Baritche</b>
<b>Barlet / Barleit [autrement] Mamou</b>	<b>Barleitz / Barletch / Barleths</b>
<b>Berraute</b>	<b>Bigneire</b>
<b>Biscondau / Biscondaut / Bihcondauy</b>	<b>Blayot</b>
<b>Brayne</b>	<b>Castet / Castets</b>
<b>Catoye</b>	<b>Cheche</b>
<b>Compere / Marie de Compere</b>	<b>Craquit</b>
<b>Daniel</b>	<b>Daugerot de Bellay / Blay / Blaye / Blay / Belay autrement de Pedauque / Pedauyque</b>
<b>Dou / Lou Bascou / de le Basque</b>	<b>Doubray</b>
<b>Douchotes / Duchotte</b>	<b>Douhau autrement Lascourette</b>
<b>Doupas / de Pas / du Pas</b>	<b>Dourous / Douroux</b>
<b>Dumaré / Du Marais</b>	<b>Fermin</b>
<b>Filhou</b>	<b>Frisade</b>
<b>Gardot / Gardagot / -ague autrement Champagne</b>	<b>Gracy / Gracy de Louise / de Louise</b>
<b>Gramont autrement du Corsaire</b>	<b>Gramont autrement du Corsaire (= Catherine de Gramont ?)</b>
<b>Grand Bertrand</b>	<b>Grandjean</b>
<b>Grassian / Grassion</b>	<b>Guillaumes</b>
<b>Guisquet</b>	<b>Hautsau / Hautzo / Hautco autrement de Chifroye / Chifroye</b>
<b>Herremen (sic)</b>	<b>Joanote / Joannote</b>
<b>Joangorry</b>	<b>Joanna</b>
<b>Lacaussade autrement de Mimiague</b>	<b>Lamesé</b>
<b>Lamourette</b>	<b>Larrache [autrement] de Maribonne de Larrache</b>
<b>Laurens de Matte / Mathe</b>	<b>Laussuc / Laussucq</b>
<b>Leboithe</b>	<b>Leborde / Laborde</b>
<b>Léchoute / Le Choute</b>	<b>Lefine</b>
<b>Loustauneau</b>	<b>Magdelaine</b>
<b>Maignan</b>	<b>Maignon (de Camberette)</b>
<b>Mamou Castille</b>	<b>Manssets / Mansets / Manset</b>
<b>Mari</b>	<b>Mariato [autrement] de Pugnau</b>
<b>Maribere</b>	<b>Maribonotte / Maribonotte</b>
<b>Marichipy</b>	<b>Maridomengou / Maridoumingou / Maridomingo</b>
<b>Maridouce</b>	<b>Marijoan / Marijouan</b>
<b>Menjongo</b>	<b>Menjote / Menjotes / Menjotte / Menjottes [autrement] Douhourn</b>

**Menjoutique**

**Miquelon Berguettes / -Beugette**

**Pathau (sic)**

**Perouloubil / Peyrolbilh**

**Peyrounin**

**Pinane [autrement] Planthion**

**Pissot autrement de Curio**

**Sarreput**

**Totoille / Totoye**

**Mestemenjon / Mesteminjon**

**Moussenjoan**

**Pernauton**

**Petit Pissot**

**Peyrouton**

**Pipi**

**Poulit**

**Tachon**